

Table with subscription rates for Canada, E-United Kingdom, and Union Postale. Editions: quotidienne, hebdomadaire.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

A la veille de la session

Pour mettre d'accord, temporairement tout au moins, oppositionnistes et ministériels — Un texte qu'il faudrait faire sauter

Dans deux mois, ce sera la session provinciale. Ministériels et oppositionnistes doivent être à préparer déjà leurs plans de campagne.

Nous demandons la permission de leur suggérer une réforme sur laquelle ils pourront tout de suite tomber d'accord.

C'est la suite logique de la Semaine missionnaire; ce pourrait en être, dans l'ordre législatif... et fiscal, l'utilité couronnée.

Mettons donc les points sur les i.

Nous avons tous admiré le dévouement des missionnaires, nous avons tous touché du doigt, pour ainsi dire, et proclamé la fécondité de leur œuvre.

Certains se sont peut-être dit: Tiens, il faudra que je leur fasse une place dans mon testament. Je veux avoir quelque part à leur travail...

Et l'on sait que ce travail est si varié, capable de telles expansions, qu'il peut absorber tous les legs.

Mais sait-on que, passé mille dollars, sur chaque legs qui pourrait être ainsi fait, sur chaque somme qu'un mourant pourra donner, soit aux missions d'Afrique ou d'Asie, soit même aux missions blanches de l'Ouest ou de l'Ontario, le gouvernement de la province de Québec viendra prélever une somme de pas moins de 7 1/2% — exactement comme si le don était fait à un simple particulier, sans lien de proche parenté, bien entendu, avec le testateur, et pour les fins les plus quelconques?

Tel est pourtant le sens de l'article 5 de la Loi modifiant la Loi des droits sur les successions, adoptée à la session dernière et sanctionnée le 4 avril 1930.

Cet article 5 se lit ainsi:

5. Les articles 11 et 12 de ladite loi [il s'agit de la précédente loi sur les droits de succession, dont nous reparlerons] sont remplacés par le suivant:

11. "Aucun droit n'est imposable sur les biens donnés, par legs ou testament, pour des fins de religion, de charité ou d'éducation, QUI DOIVENT ETRE POURSUIVIES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC par une corporation ou une société ayant un établissement dans la province de Québec ou par une personne dont la résidence se trouve dans la province de Québec, ou sur une somme d'argent non payée mais souscrite pour une même fin par toute personne, en son vivant, en faveur de toute corporation, société ou personne que mentionne le présent article, et que sa succession est tenue de payer."

Le texte ne prête à aucune équivoque: il supprime, au bénéfice de toute personne qui réside ici ou de toute société qui a un établissement dans la province, tout impôt sur les legs ou résidus de souscription "pour des fins de religion, de charité ou d'éducation", — mais ceci, à l'express condition que ces "fins de religion, de charité ou d'éducation" soient "poursuivies DANS LA PROVINCE DE QUEBEC".

Ce qui veut dire que, si vous avez souscrit ou si vous désirez léguer quelque chose à l'une des œuvres splendides que poursuivent les nôtres à l'étranger — à la léproserie de Shek-lung, par exemple; si vous avez souscrit ou désirez léguer quelque chose à l'une des œuvres "de religion, de charité ou d'éducation" que poursuivent les nôtres dans les autres provinces,

vos legs ou votre souscription seront traités exactement comme s'il s'agissait d'un cadeau quelconque, fait à un parent éloigné ou au plus pur étranger.

Ministériels et oppositionnistes ne seront-ils pas unanimes à proclamer que ce serait singulièrement améliorer ce texte de loi que d'en faire sauter la clause restrictive? Et n'est-ce point l'un de ces cas où il convient de regarder au delà des frontières de sa province et de pratiquer littéralement la charité du genre humain?

Que serait cette petite coupure dans les revenus du fisc au prix du bien qui en résulterait?

Et ne serait-ce point, tout simplement d'ailleurs, pousser vers ses conséquences logiques l'importante réforme qu'opéra la loi de 1930?

Car, il est peut-être utile, il est en tout cas juste de le rappeler, ce texte a notablement, du point de vue familial comme du point de vue des œuvres, perfectionné la loi précédente. Il a amélioré la situation des héritiers, particulièrement de ceux qui appartiennent à des familles nombreuses; il a amélioré, en un certain sens, la situation des œuvres de religion, de charité et d'éducation.

C'est ainsi que l'article 11, auquel fait allusion la loi nouvelle, n'exemptait que "le premier mille dollars en valeur de chaque legs fait pour des fins de religion d'charité ou d'éducation", et que l'article 12 se bornait à réduire de 50% les droits imposables sur tout legs fait à un hôpital qui avait "au moins cinquante lits à la disposition des indigents". Pour le reste, c'était le régime des legs aux purs étrangers. De ce point de vue donc, le texte nouveau qui supprime tout droit sur les biens donnés pour l'une quelconque de ces trois fins de religion, de charité ou d'éducation, constitue une amélioration considérable.

Mais, chose singulière, en même temps qu'on détendait par un côté les rigueurs de la loi, on les resserrait de l'autre. Car l'ancienne loi n'exigeait point que les œuvres poursuivies par les bénéficiaires de l'exemption se fissent dans cette province. L'article 11 parlait simplement de "legs fait pour des fins de religion, de charité ou d'éducation poursuivies par une corporation ou une personne domiciliée en cette province" — ce qui semblait bien laisser toute liberté aux congrégations, par exemple, domiciliées en cette province, mais qui ont des établissements à l'étranger. L'article 12, de même, ne parlait de domicile en cette province qu'à propos des propriétaires, et non point de l'œuvre elle-même. Il disait: "Le montant des droits imposables sur un legs fait à un hôpital appartenant à une corporation dont le siège principal est en cette province est réduit de cinquante pour cent, si cet hôpital a au moins cinquante lits à la disposition des indigents" — ce qui paraissait bien n'emporter aucune limitation en ce qui concerne le site de l'hôpital.

Et quoi qu'il en soit de cette brève comparaison de textes, sur laquelle nous n'entendons point insister, la loi de 1930 est claire: elle soustrait au bénéfice de l'exemption toute œuvre poursuivie en dehors des limites de Québec.

Ne serait-ce point faire un beau geste, et digne du grand passé de notre province, de la noble ardeur de nos missionnaires, que de leur sacrifier, de sacrifier aux œuvres "de religion, de charité ou d'éducation", aux plus nobles causes qui soient, cette dernière restriction?

L'actualité Le "Herald" et l'Acadie

F. C., qui signe à Montreal's Dairy dans le Herald, a parlé plus d'une fois de l'Acadie. Nous avons signalé ici ce qu'il disait de l'Acadie. Il déplorait que le gouvernement fédéral n'eût rien fait pour épargner ce qui reste des ruines. Nous avons pris cela pour argent comptant. C'était peut-être une imprudence; car l'information de F. C. apparaît très peu sûre. Il n'est pas le moins du monde offensé de l'opinion de son chauffeur, un Anglophone, né et élevé dans les environs de la Grand'Prée, qui juge ainsi les Acadiens: "A bunch of murderers and traitors being sanctified, but who cares if the story brings thousands of dollars every year into the country — une bande d'assassins et de traîtres qu'on est en train de canoniser, mais qu'est-ce que cela peut bien faire dès lors que la légende que l'on a créée amène chaque année des milliers de dollars dans le pays?"

Accepter sans le haut-le-cœur ce jugement sur les Acadiens, c'est faire preuve d'une ignorance tranquille, profonde, crasse, incurable, d'une ignorance qui s'ignore.

Il est malheureux pour lui que F. C. ne soit pas venu en Acadie en 1927. Il aurait pu assister alors à une assemblée, de grand apparat, à Fredericton, la capitale du Nouveau-Brunswick. On voyait là, au premier rang presque tous les ministres de la province, autour du lieutenant-gouverneur.

M. Henri Bourassa, le frère de Jacques et Marie, comme on a dit, expliquait à ces descendants des Empire Loyalists qu'il leur serait possible de s'entendre avec les Acadiens, gens honnêtes et peu exigeants, mais que ceux-ci ne pourraient aller, sans perdre leur dignité, jusqu'à manifester un amour violent pour les descendants de ceux qui leur avaient volé leurs terres — des terres, ajoutait-il, que, soit dit en passant, "vous avez oubliés de restituer jusqu'à ce jour".

Un frisson passa sur l'assistance. Mais il n'y eut pas de protestation. Dans ce milieu, où personne n'était aveuglé par la superbe ignorance de F. C., il ne pouvait y en avoir.

Voilà où sont les voleurs! Les assassins, F. C. les dénonçait dans un livre récent: The spell of Acadia, par Frank Oliver Galt (un Canadien de Lennoxville, Qué., si je ne me trompe, bien que le livre soit édité à Boston) dans un livre récent que, effet du hasard, j'étais à parcourir quand on m'a signalé sa tirade sur l'Acadie. F. C. ne prend pas à son compte ce que lui ont dit des interlocuteurs, mais il conçoit que, personnellement, il n'a pas suffisamment intéressé à look it up. Avoir voyagé en Acadie sans s'intéresser à l'histoire des Acadiens, c'est s'être fermé l'horizon le plus vaste, le plus profond, — l'horizon historique — avec des œillères.

F. C. se sentait — et dès les premières pages — intéressé, s'il lisait le livre de son compatriote. Quant à moi, je n'ai pu que le parcourir en diagonale, ce livre; mais j'en ai vu suffisamment pour me rendre compte qu'il doit être le vade mecum du touriste qui veut visiter l'Acadie à petites étapes.

Le récit ne court pas, en effet; il chemine lentement, se plaçant à dessiner des méandres, à musser aux endroits qui offrent le plus de charme. Mais l'esprit est excellent; le soul de l'impartialité, total; l'information, abondante et pittoresque.

L'auteur ramasse, comme les enfants sur la plage, tout ce qu'il trouve d'intéressant. Il cite même la recette, soigneusement transcrite par la mère de Wolfe, le vainqueur de Montcalm, pour un électuaire contre le rhume où entrent des ingrédients imprévus, tels que des escargots écrasés "tout ronds". Le jeune général anglais, qui était délicat de santé, avait absorbé bien des fois de cette potion à la maison paternelle. C'était l'apprentissage de l'héroïsme.

Les pages sur les deux conquêtes de Louisbourg par les puritains fanatiques et par l'armée régulière sont aussi extrêmement intéressantes.

Le livre abonde en gravures — il y en a 53 — dont plusieurs en couleurs.

Toutes sont bien choisies et toutes, bien rendues. Cela n'est pas pour diminuer le coût du livre, fortement entoilé, qui se vend, sans erreur, cinq dollars.

Le principal reproche qu'on puisse adresser à l'ouvrage ne concerne pas l'auteur, mais la maison d'édition. Il est évident qu'elle ne compte pas dans son personnel un seul correcteur qui sache le français (à moins que ce ne soit le Parisien français). De nombreux textes français sont cités. Un grand nombre sont écorchés, certains sont presque illisibles. Et le latin n'est guère mieux traité.

Si l'auteur, qui a écrit aussi The Spell of French Canada, entreprend de nouveaux ouvrages où doivent figurer des citations françaises, il aurait grand tort de ne pas profiter de la leçon en faisant revoir ses épreuves par un correcteur français. Car ces coquilles déparent son travail, pour le reste si soigné, si élégant et si agréable.

Paul ANGER

La session provinciale de décembre

Pour autoriser les municipalités à profiter des offres d'Ottawa — Des élections partielles avant la réunion du parlement — Un vaste programme de travaux publics

QUEBEC, 3. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, a déclaré hier à notre représentant à l'issue de la séance du cabinet provincial que toutes les vacances à la législature seront remplies avant la session. "Des conventions auront lieu ces jours-ci, a dit M. Taschereau, dans les comtés qui n'ont pas de député à l'heure actuelle. "Il est probable qu'à la prochaine séance du conseil, nous serons en mesure de fixer la date des autres élections partielles. Nous avons cru opportun de ne pas retarder davantage l'élection de Bellechasse. On nous a représenté que dans certaines parties du comté, les communications ne tarderaient pas à devenir difficiles et qu'il importe de tenir l'élection le plus tôt possible.

Parlant de la session provinciale qui s'ouvrira plus tôt que d'habitude, environ un mois et demi, M. Taschereau a ajouté: "Nous avons avancé la date de la session pour permettre aux municipalités qui veulent bénéficier des offres du fédéral de s'organiser en conséquence et de faire passer la législation dont elles ont besoin. "Un grand nombre de municipalités n'ont pas le pouvoir de profiter des offres d'Ottawa sans y être autorisées par la législature. Or, nous a suggéré de tenir une session spéciale, mais cette session n'était pas nécessaire. En hâtant la convocation des chambres, nous atteignons le but désiré."

Le premier ministre a également déclaré hier qu'il veut coopérer avec Ottawa et qu'il le fera avec d'autant plus d'empressement que ses suggestions au sujet des municipalités qui ne sont pas en mesure de profiter des offres du gouvernement fédéral auront été écoutées. Le gouvernement provincial a élaboré un vaste programme de travaux de voirie, de colonisation, d'entreprises publiques de toutes sortes, qui sera prêt dans quelques jours.

Bloc-notes

"Il est difficile..."

Le prix du verre à vitre a monté sensiblement, dès le lendemain de la session d'urgence, malgré l'engagement pris par le ministre que le consommateur ne serait pas exploité. Les fabricants l'ayant remis à M. Bennett. D'après une information, M. Byckman, ministre du revenu national, a fait demander à Ottawa des représentants de deux fabriques de verres canadiens; il a tenu avec eux une conférence relative aux prix nouveaux des verres à carreaux, à l'issue de laquelle il a déclaré sa satisfaction. Il reste à voir si le public en général sera aussi satisfait des résultats de ces pourparlers entre le ministre et les industriels. "Il y a environ cent importateurs et 5,000 détaillants de verre, au Canada", a dit M. Byckman "et il est difficile de contrôler les actes d'un aussi grand nombre de personnes". Tout cela est fort bien; mais si le fabricant n'abuse pas du consommateur et que les détaillants l'exploitent, il n'est pas dans une meilleure situation; il paie plus cher et il a droit de prétendre que tout le monde est protégé, sauf lui-même. Or la protection ne devrait-elle pas commencer par s'appliquer à lui-même, qui paie en définitive?

Rien que 3 milliards?

Selon des statistiques récentes, établies après un examen de la situation, aux Etats-Unis, qui a duré dix-huit mois, nos voisins dépendraient annuellement pour se procurer des boissons alcooliques, tout près de trois milliards de dollars, soit exactement \$2,848,000,000. C'est par tête, d'ordinaire, environ \$26 par tête pour une population de 110 millions, hommes, femmes et enfants compris. C'est l'équivalent de 7 bouteilles de whisky par année, par personne, soit 12 bouteilles si l'on déduit en bloc les enfants, qui ne boivent pas d'alcool. Pour un pays où la prohibition règne, ces chiffres sont la preuve qu'elle est singulièrement entendue, respectée et appliquée.

Politique

Quiconque, au barreau et ailleurs, est au courant des dessous de telle ou telle nomination à la magistrature, sait fort bien que lorsqu'on prétend que la politique n'y tient pas un rôle important, c'est que l'on refuse de se rendre à l'évidence. Il y a à peine quelques années, dans une réunion de députés, plusieurs s'élevèrent contre le choix de tel avocat montréalais, dont tous les journaux mentionnaient le nom. "Qu'est-ce qu'il a jamais fait pour le parti? C'est un avocat qui ne se gêne jamais de critiquer le gouvernement", dirent des députés présents. Cet avocat, auquel on réussit alors à barrer la route de la magistrature, quoiqu'il fût et reste un des maîtres du barreau de langue française, était un vrai ami du parti, mais il avait gardé son franc-parler, il n'était pas partisan aveugle... et l'homme qui prit la place que cet avocat eût dû avoir, pour laquelle il est particulièrement qualifié, ce fut un de ceux qui assistèrent à ce caucus et y firent le plus de bruit. Nomination purement politique. Et tel autre avocat, dont le choix a étonné tout le monde, à commencer par le barreau, rien ne l'imposait, sauf qu'une couple de ministres voulurent le récompenser du travail qu'il avait fait pour le parti. Biens comme rouges, rouges comme bleus, ont pratiqué l'exclusivisme des avocats qui ne font pas de politique active ou qui, s'ils en font parfois, dans le temps des élections, gardent néanmoins une certaine liberté d'allures et de jugement. Là-dessus, aucun des deux partis ne peut leter la pierre à l'autre, tous les deux sont coupables. Nous le notions l'autre jour, il y a eu d'excellentes nominations d'avocats qui ont jadis fait de la politique et qui sont devenus de très bons juges. Elles n'ont pas été la règle générale. Il y a eu de très piètres choix, imposés par l'amitié ou la reconnaissance politiques ou les nécessités du parti; et il y a eu, par contre, très rarement, des nominations faites à cause du seul mérite d'un avocat dont la personnalité l'imposait. On a pensé que M. Bennett allait mettre fin aux nominations d'ordre politique. Il l'a promis à Toronto. Mais cette promesse, il ne l'a pas encore tenue. Il a des dettes politiques à acquitter.

C'est à voir

Dans une circulaire que fait répandre le Star de Montréal, à propos des avantages indéfinissables qu'il y a pour les Canadiens français, d'apprendre l'anglais, le Star leur conseille de lire son journal afin d'acquérir un vocabulaire anglais, ou d'améliorer ce qu'ils savent déjà d'anglais. Il dit entre autres choses: "Les Anglais apprennent le français. Les Français devraient apprendre l'anglais dans leur propre intérêt". Le Star renverse les situations. Il aurait dû écrire ceci, qui est plus juste, si l'on en juge par ce qui se passe à Montréal même: "Les Français apprennent l'anglais. Les Anglais devraient apprendre le français, dans leur propre intérêt". En effet, combien rencontre-t-on de Canadiens français qui savent l'anglais, à Montréal, et combien d'Anglo-Canadiens qui ne comprennent pas même un mot de français, même s'ils font affaires avec les Canadiens français et vivent dans leur voisinage? Dans presque toutes les maisons

A la recherche du fer

Les ressources métallurgiques du Canada — Leur valeur actuelle et possible — Les différents procédés d'exploitation

UNE ETUDE DU R. P. FONTANEL, S. J.

Le R. P. Fontanel, S.J., a bien voulu nous confier cette nouvelle étude, d'un très grand intérêt.

Aucun autre écrivain n'aura probablement écrit que le P. Fontanel, les ressources naturelles de notre pays. Il a déjà écrit toute une série de livres sur ce sujet.

Ce Français aura été pour nous un bienfaiteur et un éducateur. On ne saurait trop l'en remercier. Nous le prions de trouver ici l'expression renouvelée de notre gratitude et de celle de tous nos lecteurs.

D'après le rapport préliminaire de l'industrie du fer au pays pour l'année 1929, la production du fer, de l'acier et de leurs dérivés a dépassé 700 millions de dollars. Or, pendant la même année l'importation du fer, de l'acier et de leurs dérivés a atteint la valeur de 342 millions, tandis que l'exportation n'a été que de 90 millions. Ces chiffres montrent une lacune, un gouffre! D'autre part, le onzième congrès de Géologie, après de sérieuses recherches faites en vue de connaître la quantité de fer disponible dans le monde entier, arriva à la conclusion que l'Amérique est le continent le plus riche. Le Canada faisant partie de l'Amérique ne saurait être dépourvu de tout composé naturel de fer; en fait, il a été encore peu étudié; on peut cependant affirmer que la Providence ne l'a pas oublié; mais le fer est disséminé, éparpillé, au point de ne pouvoir être extrait par les procédés modernes à un prix commercial. Aussi les deux provinces qui traitent des minerais, c'est-à-dire des composés naturels, importent en grande partie ces composés: l'Ontario s'approvisionne aux Etats-Unis; la Nouvelle-Ecosse achète à Terre-Neuve.

Le gouvernement qui a pour mission d'aider l'industrie nationale devait essayer d'augmenter la production de minerai et de fer au pays; on peut dire qu'il n'a pas manqué à son devoir. Ses efforts ont en partie consisté à payer des primes au fer produit au Canada, avec du minerai canadien; ces primes ont été offertes par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux. Mais les primes ne créent ni le fer, ni le minerai et ne sauraient être assez élevées pour empêcher la concurrence étrangère; il fallait donc chercher des minerais. Le gouvernement d'Ottawa a mis des spécialistes à l'œuvre depuis longtemps; les couches abondantes sont étudiées, méthodiquement, de l'est à l'ouest, du nord au sud.

Des rapports volumineux ont été publiés sur les gisements connus de fer; d'autres sont en préparation; le succès est loin d'être complet. Dans l'Ontario, la mine Héline est un peu mieux connue; dans la Colombie anglaise le minerai de la Côte paraît suffisant pour garantir l'installation d'un haut fourneau. Comme résultat véritablement pratique: rien.

Du reste la rareté du minerai, la pauvreté du minerai connu ne sont pas les seuls obstacles à l'expansion de l'industrie sidérurgique du Canada. Les procédés modernes de métallurgie par les hauts-fourneaux créent un difficile problème: ces procédés ne sont que partiellement économiques; si les installations sont gigantesques, si le fer est produit par centaines et milliers de tonnes. Mais il ne suffit pas de produire du fer; il faut encore le vendre, l'utiliser ou l'exporter. Or la concurrence ne paraît pas possible à l'étranger; ici, les centres producteurs ne seraient pas toujours assez populeux pour absorber: d'où l'hésitation des capitalistes, même si le minerai abondait.

Les considérations précédentes montrent la complexité du problème qui se pose à un gouvernement désireux d'aider l'industrie sans gaspiller inutilement l'argent du pays. Ottawa a cherché une solution pratique, évitant toutes les difficultés: mettre au point des méthodes métallurgiques permettant d'extraire le fer des minerais pauvres, avec un minimum de frais et de pertes, en utilisant non seulement les richesses, mais aussi l'énergie du pays. Pour être vraiment applicables, ces méthodes devraient retirer le fer des minerais ordinaires, mais pauvres, et des composés naturels du fer que l'industrie n'utilise pas. Or, outre les minerais pauvres, le Canada possède surtout deux sortes de composés intéressants, les pyrites et l'hématite. Dans les pyrites, le fer est uni au soufre; dans l'hématite, il est uni au titane. Or, normalement, le soufre est difficile à éliminer complètement et cependant les moldres traces nuisent beaucoup à la valeur marchande du fer; de son côté, le titane rend l'extraction du fer extrêmement pénible à cause de son point de fusion très élevé.

En somme, il faudra trois méthodes nouvelles ou une méthode suffisamment élastique pour permettre l'extraction commerciale du fer des minerais ordinaires pauvres, des pyrites et de l'hématite. En fait, trois méthodes ont été essayées; mais elles ont de nombreux points

de contact, si bien que nous croyons préférable de les étudier ensemble. I. EXTRACTION DU FER UNI AU SOUFRE Les composés naturels de fer uni au soufre sont très répandus; la province de Québec en possède de nombreux gisements, dans les Cantons de l'Est, dans le Nord-Ouest, où sont installées les usines de la Noranda, et dans l'immense région connue sous le nom de Plateau Laurentien, par exemple à Labelle où le composé soufre-fer est mélangé au grenat. Le fer uni au soufre a toujours été négligé comme source de fer; on utilise seulement le soufre pour fabriquer l'acide sulfurique ou le bisulfite employé à la préparation de la pulpe dite sulfite. Le problème à résoudre consiste donc à trouver un procédé permettant d'obtenir du fer pur, exempt de soufre; de récupérer, si possible, le soufre lui-même, et cela de façon à soutenir la concurrence contre le fer préparé par les méthodes ordinaires. Disons d'abord que la métallurgie moderne du cuivre, du nickel, du plomb et du zinc gaspille d'énormes masses de fer; l'affinement vraie dans son ensemble, l'est spécialement pour le cuivre et le nickel. Ces métaux, généralement unis au soufre, sont noyés dans des pyrites de fer. Or, pour extraire le cuivre et le nickel, les métallurgistes commencent par griller, c'est-à-dire brûler le minerai sulfuré. Dans cette opération, le soufre du fer est remplacé par de l'oxygène de l'air, tandis que le soufre s'unissant à une autre partie d'oxygène s'élève dans l'air, sous forme de gaz sulfuré, dont une des propriétés consiste à détruire la végétation, à moins qu'on ne le mélange à une grande quantité d'air et qu'on ne l'envoie très haut, par de gigantesques cheminées, comme à Sudbury, à Noranda et à Trail en Colombie anglaise. Une fois le minerai grillé, on le fond dans les fours; dans cette opération, le fer oxydé se combine avec du grès, du quartz, ajoutés intentionnellement ou naturellement mêlés au minerai, et forme ce que les chimistes appellent un silicate, relativement léger, qui monte à la surface et sort du four, tandis que le reste, c'est-à-dire le cuivre ou le nickel uni au soufre tombe au fond. Le fer ainsi combiné constitue ce que l'on appelle la scorie; c'est un produit sans valeur, encombrant, qu'on donnerait volontiers à un chien de garde. Ce fer est définitivement perdu. Serait-il possible, au lieu de gaspiller ce fer, de le retirer, assez exempt de soufre pour servir à la fabrication de l'acier? Théoriquement, oui, par le procédé que nous allons décrire; mais il est peu probable que les industriels qui fond leur fortune avec le cuivre et le nickel consentent prochainement à changer leurs méthodes actuelles. D'autre part, l'extraction du fer uni au soufre serait d'autant plus facile que ce fer serait accompagné d'un nombre moindre de métaux, à cause des complications nécessitées pour séparer ces métaux. Laissons de côté le cas du cuivre et du nickel, limitons-nous au fer et résumons la méthode permettant de récupérer le soufre et le fer. Le principe en est simple: on met le composé soufre-fer au contact d'une solution de chlorure ferrique qui a la propriété de s'emparer du fer et de laisser le soufre. Le chlorure ferrique est ainsi transformé en chlorure ferreux d'où on sépare du fer très pur en y faisant passer un courant électrique. Rappelons que le chlorure ferreux et le chlorure ferrique sont des produits formés de fer et de chlore. Le chlore est un des gaz qui firent tant de ravage dans les armées pendant la guerre de 1914; c'est lui qui décolora ou blanchit le linge dans la "poudre à blanchir". Théoriquement l'installation ne pourrait être plus simple: une solution de chlorure ferrique pour commencer et le minerai sulfuré; pour détacher le fer, le courant électrique. Il n'est pas besoin des formidables capitaux exigés par la métallurgie ordinaire; on pourrait augmenter à volonté le rendement en augmentant la grandeur et le nombre des appareils. Le fer électrolytique est beaucoup plus pur que le fer préparé dans les hauts-fourneaux; il permet en particulier de fabriquer un acier de qualité supérieure. C'est surtout depuis 1910 que les métallurgistes ont cherché à préparer du fer pur à l'électricité; les recherches les plus complètes furent faites par une compagnie française qui fabriqua sur échelle commerciale depuis 1915.

Le soufre trouverait facilement un marché parmi les fabricants de pulpe dont la plupart importent d'Italie ou des Etats-Unis le soufre natif requis pour la préparation du sulfite. En somme ce procédé métallurgique exploiterait un produit naturel jusque là presque inutilisé et en retirerait les deux parties constituantes qui trouveraient place sur le marché national. (Suite à la 2ème page)

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FRAIS MAXIMUM ET MINIMUM... BARROMETRE... Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Menil, 1610 St-Denis, Montréal.

Conférence impériale M. Maurice Dupré présidera le comité d'arbitrage et de désarmement

Le choix du solliciteur général dans le cabinet Bennett s'est fait ce matin - La présence des hauts commissaires à Londres - Les questions constitutionnelles

Londres, 3 (S.P.C.) - M. Maurice Dupré, solliciteur général dans le gouvernement canadien, a été nommé président du comité d'arbitrage et du désarmement de la conférence impériale. La nomination a été faite ce matin au cours d'une réunion des chefs de délégations tenue au numéro 10 Downing Street.

Le comité aura à étudier la question de l'arbitrage lorsqu'il s'agit de différends internationaux. La laus facultative de la Cour permanente de justice internationale, qui a déjà été acceptée par la Grande-Bretagne et les Dominions, ne reçoit l'arbitrage que dans le cas où il s'agit de l'interprétation d'un traité ou d'un accord quelconque.

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES - Londres, 3 (S.P.C.) - Les chefs de la délégation à la Conférence impériale se sont réunis ce matin au 10 Downing Street pour continuer la discussion préliminaire des questions constitutionnelles qui se trouvent sur l'agenda.

Le Manitoba reçoit \$1,200,000

Winnipeg, 3 (S.P.A.) - Entièrement satisfait du résultat de la conférence qu'il a eue avec les représentants du gouvernement fédéral au sujet des travaux publics destinés à remédier au chômage, M. W. J. Clubb, ministre des travaux publics, a annoncé hier soir que les travaux commencent dans la province dès que les derniers arrangements auront été conclus avec les autorités municipales.

Madame Albert Darcy

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Albert Darcy, survenue mercredi soir à sa demeure, 407 rue St-Mont-Royal, à l'âge de 69 ans.

A nos amis d'Ahuntsic, Bordeaux et Montréal-Nord

A partir du samedi, 4 octobre, le "Devoir" commencera un nouveau service par auto pour ses dépôts de Bordeaux, Ahuntsic et Montréal-Nord. Tous nos amis sont priés d'en prendre note afin de s'employer activement à augmenter notre tirage dans ces divers quartiers.

Hommages à LaFontaine

LES DEUX CEREMONIES DE DIMANCHE PROCHAIN A BOUCHERVILLE ET AU CIMETIERE DE LA COTE-DES-NEIGES - INAUGURATION DE DEUX PLAQUES - MM. EUDORE DUBEAU, ALFRED DURANLEAU, PIERRE CASGRAIN, MM. LES ABBES OLIVIER MAURALT ET LIONEL GROULX PRONONCERONT DES ALLOCUTIONS

L'hommage à sir Louis-Hippolyte LaFontaine, commencé dimanche dernier par l'inauguration de son monument au parc LaFontaine, se continuera dimanche prochain à Boucherville par le dévoilement d'une plaque apposée sur la maison où naquit LaFontaine, en 1807. Cette maison appartient maintenant aux Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Cette cérémonie aura lieu à 11 h. Elle sera précédée d'une messe à 9 h. 30 à l'église paroissiale de Boucherville.

Le Dr Eudore Dubeau, président du comité du monument, prononcera une allocution. M. Alfred Duranleau, ministre de la marine et député du comté, fera l'éloge de LaFontaine ainsi que M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

Feu Joseph Dubuc

Nous apprenons la mort survenue ce matin à 1 h. de M. Joseph Dubuc, marchand de bois et l'un des plus vieux citoyens de Saint-Isidore.

Le biil anglais des charbonnages

Londres, 3 (S. P. A.) - Le bill des charbonnages qui a été adopté au Parlement après de longs et acrimonieux débats qui mirent plus d'une fois l'existence du gouvernement travailliste en danger semble devoir créer de nouveaux soucis au ministère MacDonald.

En Chine

Tientsin, Chine, 3 (S.P.A.) - Les anciens fonctionnaires ont repris l'administration des douanes ici ce matin sans incident sous la direction de M. Grierson. Le surintendant de la Mandchourie et M. Grierson sont arrivés en auto avec les anciens fonctionnaires. Les fonctionnaires de l'administration rebelle leur ont remis tous les dossiers en leur donnant les explications voulues. C'est un Anglais, M. Lenox Simpson, qui dirigeait l'administration des douanes sous le gouvernement rebelle. M. Simpson a été grièvement blessé hier lors que trois bandits se sont présentés à sa demeure; on n'a pu retracer ces assassins.

L'Australie économise

Melbourne, Australie, 3 (S.P.A.) - Le gouvernement fédéral a accédé aujourd'hui à la requête de M. Herbert Brookes, commissaire général d'Australie aux Etats-Unis, qui désire être relevé de ses fonctions d'ici la fin de l'année. Etant donné que le gouvernement australien est forcé de s'en tenir à une politique d'économie rigide, on ne lui nommera pas de successeur.

Le chômage en Saskatchewan

Regina, Saskatchewan, 3 (S. P. C.) - Les besoins de la Saskatchewan en fait de secours aux chômeurs dépassent ceux du Manitoba ou de l'Alberta; c'est ce que vient de déclarer M. Howard McConnell, trésorier provincial. A cause des mauvaises récoltes de ces deux dernières années, la crise se fait sentir plus cruellement dans la Saskatchewan que dans les deux provinces-sœurs des prairies.

Les concerts M. Lionel Daunais

M. Lionel Daunais, Prix d'Europe 1926, revenu à Montréal cette année, après une belle saison à l'Opéra d'Alger, a donné son premier concert hier soir à la salle Windsor. Constatons tout de suite qu'il a justifié en tout point la confiance que lui avait faite le jury de l'Académie de Musique en le choisissant parmi ses concurrents et en prolongeant son séjour à Paris.

La voix généreuse qu'on lui connaissait avant son départ et qui avait alors subi une excellente préparation aux mains de son professeur, Mlle Céline Marier, s'est encore plus assouplie et, expressivement, enrichie. Il s'en sert avec une grande discrétion d'effets dans ce qu'on est convenu de classer sous la rubrique de musique de concert et cela lui donne cependant toute facilité d'exprimer ses sentiments, intérieurs sans recours aux trucs usés et tentants du chanteur qui ne sait égarer que virtuosité. C'est en effet le propre de l'artiste - dans le vrai sens du mot, - d'être avant tout lui-même, quand il est sûr de ses moyens et de sa compréhension, sans chercher à trop prouver. L'effet n'en est pas moindre, bien au contraire, sur ceux qui savent écouter.

Dans son programme d'hier, M. Daunais l'avait choisi pour une certaine coquetterie? - il a fait ses preuves de belle façon. C'était en effet un programme un peu monochrome, dirais-je, prêtant peu par lui-même à la diversité obvie et par conséquent ne dépendant pour porter que sur la subtilité de sa présentation. On l'appréciera diversément, selon que l'on préfère un genre ou l'autre. En effet, entre Chausson, Raoul Brunel, Debussy, Henri Rabaud, Fauré et Gédéon d'une part et, de l'autre, Rameau, Schubert, Schumann, il y a un abîme, creusé non par la valeur mais par la facture. Les uns trouveront que M. Daunais est plus à l'aise dans les premiers; pour les autres ce sera les seconds qu'il sait mieux interpréter. C'est qu'en effet la manière d'entendre est toute subjective et l'avoue que pour ma part, je préfère les seconds pour certaines difficultés vaincues, quoique j'aie admiré aussi les modernes.

C'est pourtant dans ceux-ci que M. Daunais a mieux montré la préparation qui avait amené son engagement, puis sa succès, à Alger. M. Daunais nous fait donc honneur et s'il continue, ce dont je ne doute pas, à mettre au premier rang sa probité artistique, la plus haute qualité d'un chanteur comme de tout autre musicien, il devra se créer ici une fort belle carrière, puisqu'il semble renoncer à se la faire en Europe.

Ajoutons qu'au programme, M. Daunais avait mis trois mélodies, d'intéressante facture, de M. Oscar O'Brien qui les accompagnait et qui, en sa juste, part des applaudissements. Pour le reste du programme, l'accompagnement était Mlle Francoise d'Amour.

M. Lavergne poursuit le "Soleil"

Québec, 3 - Me Armand Lavergne vient d'intenter une poursuite de \$5,000 contre la Cie de Publication du Soleil pour dommages.

Les travaux du C.N.R.

Dix-sept cents tonnes de pièces d'acier seront employées à la construction des deux ponts que le Canadien National fait construire au-dessus de ses voies aux rues Guy et de la Montagne et qui sont compris dans les plans du nouveau terminus du réseau, à Montréal. On emploiera de plus, disent les ingénieurs de la compagnie, 300 tonnes d'acier pour renforcer le béton et 5,000 verges cubes de béton.

Une nouvelle gare à St-Jean

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 3 (S. P. C.) - Sir Henry Thornton a déclaré à son arrivée ici ce matin que l'on entreprendra la construction d'une gare à Saint-Jean dès que les plans seront prêts. La construction de cette gare est hâtée afin de procurer de l'ouvrage à un certain nombre de chômeurs.

La fête de sainte Thérèse

Aujourd'hui, fête de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Mgr l'Auxiliaire a célébré la messe au couvent des Carmélites.

Les fêtes de Saint-Remi

LA CELEBRATION DU CENTENAIRE A COMMENCE CE MATIN - Saint-Remi de Napierville, le 3.

La paroisse de Saint-Remi de Napierville commença aujourd'hui la célébration du centenaire de sa fondation. Cette première journée des fêtes est employée à rendre hommage au Sacré-Coeur. Ce matin, à 8 h., il y a eu messe solennelle et communion générale. Cet après-midi, à 3 heures, il y a eu heure d'adoration, pour les dames et les jeunes filles, et ce soir, à 7 h. 30, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Demain sera la journée du souvenir. A 8 h., il y aura messe solennelle pour les défunts de la paroisse et après cette messe, pèlerinage au cimetière. L'après-midi, à 3 heures, il y aura manifestation en mémoire des fondateurs de la paroisse.

Le troisième et dernier jour des fêtes sera une journée d'action de grâces. Il y aura plusieurs messes de communion, avant la Grand-messe à 10 heures. On a invité Mgr l'Archevêque coadjuteur à célébrer la grand-messe. L'après-midi, à 3 heures, il y aura procession du Sacré-Sacrement. Le soir, à 8 heures, il y aura illumination et feu d'artifice.

Un royaliste harangué Briand

Paris, 3 (S. P. A.) - Marie-Robert Bourin, architecte, vétéran de la grande guerre et membre en vue du parti royaliste militant, a tenté de haranguer M. Aristide Briand alors que celui-ci descendait hier soir du train qui l'avait amené de Genève. Il a reproché à M. Briand d'avoir tout fait pour amener une nouvelle guerre avec l'Allemagne. Il n'a pu aller bien loin, car les policiers l'en ont empêché; ils l'ont cependant relâché après s'être assurés de son identité.

A la mémoire de Stresemann

Genève, Suisse, 3 (S. P. A.) - L'Assemblée de la Société des Nations a gardé quelques minutes de silence aujourd'hui pour rendre hommage à Gustav Stresemann, le ministre des affaires étrangères allemand d'après-guerre, au jour anniversaire de sa mort. Le comte von Bernstorff, délégué allemand, a exprimé la profonde gratitude de l'Allemagne devant ce geste et déclaré qu'on ne pouvait pas rendre de plus bel hommage au Dr Stresemann que de continuer sa politique de conciliation internationale.

M. l'abbé A. Forget donnera le sermon

M. Anastase Forget, supérieur du collège de l'Assomption, donnera cette année le sermon de la messe du Saint-Esprit qui marquera l'inauguration de l'année 1930-1931 à l'Université de Montréal. Cette messe éminente célébrée le deuxième dimanche d'octobre, c'est le 12 du présent mois qu'elle sera cette année.

Trois arrestations

La police de Verdun a arrêté hier soir vers 11 heures et demie trois hommes qui, quelques heures à peine auparavant, avaient pénétré par effraction dans le magasin de M. Joseph Beaudin, no 5933, Boulevard Monk, et y avaient volé pour \$300. de chaussures.

Violent séisme en Perse

Téhéran, Perse, 3 (S. P. A.) - Un tremblement de terre a, dit-on, causé des dommages considérables dans la région des sources minérales de Damzend, à 40 miles au nord de Téhéran. On n'a pu encore obtenir de détails.

Une offre à M. Biggar

M. TASCHEREAU AURAIT OFFERT LA SUCCESSION DE M. McMASTER AU LEADER DU CONSEIL MUNICIPAL

Le gouvernement provincial est à la recherche d'un trésorier provincial, pour remplacer M. McMaster dont l'état de santé laisse à désirer.

Les sanatoriums antituberculeux

Les Soeurs de la Providence auront une entrevue cet après-midi avec le comité exécutif. Ce dernier a déclaré en effet que si l'Institut Bruchési n'écarte pas M. Vautrin, comme architecte dans la construction de sanatoriums antituberculeux, la ville votera le 40% demandé sur une somme de \$1,000,000 en faveur des Soeurs de la Providence pour construire d'autres ailes à l'Hôpital du Sacré-Coeur, à raison de \$50,000 par année pendant 20 ans. C'est cette proposition que l'on doit discuter cet après-midi.

Club ouvrier métropolitain

Le nouveau Club ouvrier métropolitain, au no 1112, Desmontigny, entre Amherst et Wolfe, vient d'être organisé. Les officiers sont: M. Gobeil, président; A. Lefebvre, 1er vice-président; L. Croteau, 2e vice-président; A. Dufresne, secrétaire; W. Tremblay, ass.-sec.; E. Sansoucy, trésorier; L. Gagnon, ass.-trés.; H. St-Amant, gardien; Georges Laurier, organisateur; E. Grégoire, W. Labrie, A. Lelièvre, H. St-Amant et W. Tremblay, directeurs.

Criminellement responsable

Charles Kameran, 26 ans, no 14, Montée du Zouave, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Joseph Stehens, 70 ans, no 216, rue Beaubien, survenue ce matin à l'Hôpital Général à la suite de blessures reçues hier soir alors qu'elle fut frappée par l'automobile de Kameran, à l'angle des rues St-Denis et Beaubien, et traînée sur une distance de 40 pieds. L'enquête a révélé que l'automobiliste allait à une allure trop rapide.

Le blé russe en France

Paris, 3 (S. P. A.) - Le gouvernement français a décidé aujourd'hui d'émettre un décret qui prévient le "dumping" des produits soviétiques en France, sur tout le blé de Russie. La décision a été prise à une réunion du cabinet tenue sous la présidence du premier ministre Tardieu. Le décret sera publié demain dans le journal officiel. Il faudra maintenant une licence pour importer quoi que ce soit de la Russie soviétique.

Lady Willingdon à Montréal

Lady Willingdon passe la journée à Montréal. Elle sera l'hôte à plusieurs réceptions. Lady Willingdon partira ce soir pour Québec où elle rejoindra lord Willingdon. Leurs Excellences se rendront ensuite dans les Provinces Maritimes.

Le "Duchess of Atholl"

Le Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien, est arrivé à Montréal ce matin. Deux des paquebots qui naviguent à destination de Montréal présentement ont été signalés ce matin: le Minnedosa, du Pacifique Canadien, à Pointe-au-Père, et l'Andania, de la compagnie Canard, à la Pointe-à-la-Croix.

M. Manion dans l'Ouest

Winnipeg, 3 (S.P.C.) - Au cours d'un voyage d'inspection à Churchill, le ministre des chemins de fer, M. R. J. Manion, est passé par Winnipeg aujourd'hui.

Prochaine séance du conseil municipal

Le conseil municipal tiendra une séance mardi prochain. On étudiera les mesures laissées en plan, lors de la dernière assemblée.

Un publiciste municipal

M. Dray, président du comité exécutif, annonce que le comité a l'intention de nommer un publiciste pour organiser la publicité dans l'intérêt de la ville, auprès des industriels et autres.

Les cours avancent de nouveau

New-York, 3 - Le marché a été notablement plus ferme et la plupart des vedettes se sont avancées de 2 points et plus au cours de la matinée. Il semble que la baisse de 159 millions dans le montant des prêts aux courtiers ait eu pour effet d'augmenter la confiance et il n'y a pas eu de mouvement de liquidation apparent.

Ce seraient les fils de Tony Frank

Selon les détectives qui s'occupent de l'affaire, deux des hommes arrêtés pour le vol à main armée et le vol de \$7,400 à des messagers de la Banque Canadienne Nationale, à l'angle des rues McCord et Wellington, à midi hier, sont les fils de Tony Frank. Les trois hommes arrêtés une demi-heure après le "hold-up" par l'escouade du capitaine-détective Armand Brodeur ont donné les noms de Joe Ruffo, Joe et John de Vincenzo; les deux derniers seraient les fils de Frank, qui participa au "hold-up" du tunnel de la rue Ontario.

Un bureau de publicité

Québec, 3 (D. N. C.) - M. J.-L. Boulanger a reçu ce matin une délégation de publicistes de l'Etat du Maine qui sont venus discuter le projet de l'établissement d'un bureau de publicité à Montréal ou à Québec.

Verdict de meurtre

Le jury du coroner a rendu un verdict de meurtre relativement à la mort d'Ivy Charbonneau, 46 ans, trouvée évanouie dans sa chambre, rue Stanley, mercredi soir, et qui mourut d'une fracture du crâne heir matin à l'Hôpital général.

Confirmation à St-Jean

Cet après-midi il y a confirmation à Saint-Jean. C'est Mgr l'Archevêque qui confirme.

Ce qu'en dit la "Revue des lectures"

"GILLES DE CESBRES" Un simple nom propre comme titre d'un roman n'est pas mis en frais pour allécher le lecteur. Quelque chose d'imprévu ou de mystérieux? C'est bien inutile! Quand on s'appelle Dely, il suffit de le mettre sur son nom en grosses lettres sur la bande qui entoure le nouveau volume, pour être sûr du succès. Cette nouvelle oeuvre est digne des précédentes. C'est un roman tout à fait dans la note romanesque, avec des personnages distingués et aussi parfaits qu'antipathiques, chacun dans son genre, qu'il convient de lire et de relire. Gilles de Cesbres est un auteur dramatique très en vogue, et Pasca, une jeune italienne accomplie, merveille de beauté, de délicatesse et d'intelligence. Il la connaît par hasard, au cours d'un voyage au-delà des Alpes, et découvre qu'elle est la fille d'un de ses cousins, M. de Combarbe, qui avait contracté là-bas un mariage secret. Les deux jeunes gens s'aiment. Gilles persuade à son cousin, quand Pasca a perdu son grand-père, que son devoir est d'aller chercher l'orpheline et de la ramener à Paris. Bientôt, de plus en plus séduit par son charme, il s'engage, se main, Les voilà heureux fiancés. Mais d'un second mariage, M. de Combarbe a une fille, Matty, qui aime Gilles et qui, de dépit, apprend à Pasca que ce dernier est divorcé après une union contractée hors de l'Eglise catholique, d'avec une Danoise Thyra Halner. Pasca rompt avec Gilles, lui signalant que son devoir est de se rapprocher de Thyra et de s'épouser religieusement. Après bien des hésitations, il finit par s'y décider. Mais Thyra est très malade. Avant de mourir, elle écrit à Pasca une lettre fort touchante, où elle supplie d'épouser Gilles. Les jeunes gens, qui s'aiment toujours, exécutent ce vœu suprême. Le roman est intéressant, puisqu'il est de Dely, et parfaitement chrétien. Il montre les ravages du divorce, et puis le héroïsme catholique de Pasca, qui sacrifie son bonheur au devoir, est un exemple réconfortant. ("Revue des lectures", 15 septembre 1930.) Ce volume est en vente au service de librairie du DEVOIR, 75 s. Franco.

LA RADIO

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs

WJZ
4 h. p.m. — **THE PACIFIC HOUR** — (Direction Charles Hart). — Ouverture (Le mariage de Figaro), de Mozart. Extrait (Die Meister singer), de Wagner. Wilhelm; Coucher de soleil, de Buck. Suite de sérénades, de Herbert. Chant de guerre égyptien, de Hadley. Nautilus, de MacDowell. Suite japonaise, de Holst. Extraits: (Garmen), de Bizet.

8 h. 30 p.m. **LE TRIO MORGAN**. — Deux mélodies écossaises; Bourée, de Bach. Prélude, de Haendel. Chanson sans paroles, de Mendelssohn.

9 h. 30 p.m. — **PROGRAMME ARMOUR**. (Programme entièrement répété). — Marche du défilé national français, de Turlet. Chanson de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff. Dans un jardin du monastère, de Ketylbe. L'Estudiantina, de Waldteufel. Extraits (Pinafore), de Gilbert-Sullivan. A l'aurore, de Cadman. Tambourin dansant. Madelon, de Roberts.

10 h. p.m. — **THE ARMSTRONG QUAKERS**. (Direction Don Voorbees). — Hello everybody! Qui peut dire (Pompiers en fleurs), de Kreisler. There's a Quaker girl in Quaker Town (La petite Quaker). Captain Stratton's Fancy, de Taylor. Le chant de l'écharpe, de Finden. Sur le Wisconsin, Giannina Mia (La mouche-à-fou), de Friml. Musique incidentale (M. Beaucaire), de Ross.

9 h. 30 p.m. — **PROGRAMME GENERAL ELECTRIC**. (Direction Arthur Pryor). — Battleship Connecticut, de Fulton. The spirit of the purple, de Pryor. Mélodies canadiennes-françaises, de Laurendeau. Badinage, de Herbert. Le choeur des soldats (Faust), de Gounod. The Whistler and his dog, de Pryor.

11 h. p.m. — **LE TROUBADOUR DE LA LUNE**. — Lanny Ross, assisté d'un trio à cordes. — Je vous aime, de Shapiro. Stéphanie, de Czibulka. You taught me all I know, de Turnout. Intermezzo français, de Hamer. All through the night, de Clark.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux

C. K. A. C.

8.00 a. m. — Programme matinal Sherriff.

10.30 Ouverture de la bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.

11.00 L'heure — Menu quotidien — causerie bilingue.

11.45 Bourse — Nouvelles — Disques.

12.00 Concert Archambault.

1.00 Déjeuner de la Junior Red Cross; hôtesse d'honneur: Lady Whittington.

9.00 Concert de l'orchestre Ritz-Carlton.

C. F. C. F.

11.00 Chefs-d'oeuvre de la musique.

11.30 Programme Canadian Celanese.

12.00 Paul's Sandwich Shop.

12.30 Musique du déjeuner.

1.00 Bourse.

2.00 L'heure du radio Wilder.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température, annonce de l'heure.

6.00 L'heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.10 Résultats de baseball.

7.15 Réunion du Purple Circle (Protection des animaux).

7.30 Concert de l'orchestre Mont-Royal.

8.30 Réunion du club Kiwanis de Montréal.

9.00 Russian Vagabonds

9.30 Musique de studio

11.00 Température, annonce de l'heure.

PROGRAMMES DE SAMEDI

Postes locaux

CFCF

10.00 — L'heure ensoleillée.

11.15 — Programme Canadian Celanese.

11.30 — Jeannette Shop.

11.45 — Programme Arch Aid Musical.

12.00 — Cloak of Fashion.

12.30 — Musique du déjeuner.

1.00 — Bourse.

2.00 — Matinée musicale Layton.

3.00 — Programme de la salle Ross.

4.00 — Programme Better Service.

5.00 — Musique Hartney's Eventide.

5.55 — Température. Programme.

6.00 — L'heure du crépuscule.

7.00 — Fermeture de la Bourse.

7.10 — Résultats de baseball.

7.15 — Gerald's Gown Shop.

7.30 — Province of Quebec Radio Association.

8.00 — Concert de l'orchestre Mont-Royal.

9.00 — Programme Ovaltine, (CFRB, Toronto).

9.30 — Récital de Jack Van der Straeten, ténor.

10.00 — Café Mandarin.

11.00 — Température. Annonce de l'heure.

CKAC

10.30 — Ouverture de la Bourse.

10.45 — Disques. Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.

11.00 — L'heure exacte.

11.00 — Menu quotidien. (Causerie dans les deux langues).

11.15 — Nouvelles. Température. Disques.

12.30 — Bourse de Montréal et de New-York.

12.40 — Récital d'orgue.

6.00 — Nouvelles. Température. Bourse. Sommaire des émissions de la soirée.

6.10 — Disques. Concert symphonique.

7.00 — Annonce au poste.

7.30 — L'orchestre du Windsor.

8.00 — Orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York, de Toronto.

8.30 — M. Conrad Gauthier dans des chansons du Terroir.

10.00 — Programme de Lucerne-en-Québec.

11.00 — Orchestre du Mont-Royal.

L'HEURE PROVINCIALE

Voici le programme de l'heure provinciale pour vendredi soir le 3 octobre de 8h. à 9h. au poste C.K.A.C.

1.—Chant: "Berceuse", Brahms; Gaston Nolin.

2.—Trio: "Prélude et Variations". J. Jöngén, pour piano, violon et alto. Marie-Thérèse Paquin, pianiste, Edgar Braidd, violoniste, Joseph Mastrocola, altiste.

3.—Chant: "Le fils des Asra", A. Rubinstein; Yvonne Cardinal.

4.—Causerie: Sujet: "Introduction à 1930-31 series" par le lieutenant-colonel W. Bovey, de l'Université McGill.

5.—Chant: "Triste est la steppe", A. Grechaninow; Yvonne Cardinal.

6.—Trio: "Symphonie Concertante", Mozart. Andante et presto. Marie-Thérèse Paquin, Edgar Braidd et Joseph Mastrocola.

7.—Chant: "Je demande à l'oiseau", Rokoff; Gaston Nolin.

L'heure musicale du Pacifique Canadien

Les deux excellents orchestres de l'hôtel Royal York seront ce soir au programme de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien qui sera irradiée de Toronto, de 10 à 11 heures, heure solaire de l'Est.

Le programme sera diffusé par le système de transmission radiophonique des télégraphes du Pacifique Canadien, dans tout le Canada, par les postes suivants: CKAC, Montréal; CHRC, Québec; CKGW, Toronto; CJGC, London; CFCC, Chatham; CKY, Winnipeg; CKCK, Regina; 10-BB, Moose Jaw; CJRW, Fleming; CJCJ, Calgary; CKCA, Edmonton; CKLC, Red Deer et CKWX, Vancouver, de même que par les postes de Frédérickton et St-Jean, N.-B., et Saskatoon, Sask., qui sont de nouvelles recrues au système de transmission radiophonique de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien.

CONCERTS DE SAMEDI

Postes extérieurs

WEAF

6.30 p.m., **L'ORCHESTRE NOIR ET OR**. (Direction Ludwig Laurier). — Extraits (La prima donna), de Herbert; Pièces lyriques, de Grieg.

6.30 p.m., **LE TRIO RAMBLERS**. — Extraits (Rio Rita), de Tierney; Saphir, de Bloom; The Whitchness of the Whatness (For Goodness Sake), de Daly-Lannin; Pot-pourri de mélodies, d'Irving Berlin.

7.00 p.m., **RECITAL D'ARCADE BIRKENHOLZ**, violoniste. — Andante (Sonate en do mineur), de Grieg; Danse espagnole no 1, en do majeur, de Sarasate; Poème, de Fibich.

8.00 p.m., **THE CITIES SERVICE CONCERT** (Direction Rosario Bourdon). — Bonjour, mon amour (Le comte de Luxembourg), de Lehár; Extraits (Guillaume Tell), de Rossini; Bye Bye Blues, de Hann; Danse bagatelle, de Bourdon; Babes in the Woods (Very Good Eddie), de Kern; Among My Souvenirs, de Nicholls; Extraits (Le soldat de chocolat), de Strauss; Airs populaires; Choe; Pachelbello, de Herbert; A l'aurore, de Cadman; Marinella, de Serrano; Petits mensonges blancs; Memories, de van Alstyne.

Au programme: un orchestre et la quatuorlette Cavaliers.

9.00 p.m., **PROGRAMME CLUB QUOTIDIAN** ESKIMOS. — Say "oui", chérie, de Robinson; Hulla-ballo (Dancing Sweeties), de Dolan; Ouverture miniature (Suite Casse-noisette), de Tchaikowsky;

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

La dernière réunion du Conseil central des syndicats catholiques a été saisie des rapports du comité de réception du Congrès de la C.T.C.C. Ce congrès, comme l'on sait, a été l'un des plus suivis et des mieux réussis depuis la fondation de la Confédération. Tous les délégués sont satisfaits de la besogne accomplie et sont partis avec la conviction que de nombreux avantages pour les travailleurs découleront de ces délibérations.

Le Conseil central est heureux d'apprendre que M. Olivar Asselin, l'un des plus vaillants apôtres du refuge de Notre-Dame de la Merci, viendra donner devant les délégués une conférence sur cette oeuvre éminemment sociale, vendredi, le 24 octobre prochain.

M. J. M. Gagnon, délégué fraternel à Lachine, a rapporté sur les activités des syndicats catholiques de Lachine, qui sont excellentes.

On a procédé, dans l'ordre du jour des élections, à la reconstitution du comité exécutif du Conseil central des syndicats catholiques. Celui-ci est composé comme suit: MM. Z. Santerre, F. Lussier, J.-P. Malo, L. Pouliot, H. Papineau, E. Ouellette, C. Bernier.

M. L. Lanoix a été délégué officiel à la cérémonie du dévoilement du monument LaFontaine.

M. Louis Pouliot a été nommé délégué à une réunion convoquée par le Bulletin des Agriculteurs.

Le Conseil central des syndicats a adopté une résolution de félicitations à l'endroit de M. G. Tremblay, qui vient d'être nommé, par le gouvernement provincial, membre de la Commission des Assurances sociales.

M. l'abbé Boileau, aumônier général, a annoncé la réouverture prochaine du Cercle Léon XIII. Un programme nouveau et très au point est en voie de préparation. La date de l'ouverture des cours sera annoncée à la prochaine séance.

La séance était présidée par M. C. Bernier, assisté de MM. A. Lamontagne et O. Filion, vice-présidents. M. Cardinal, à titre de délégué fraternel de Lachine, était également sur l'estrade.

COMITE EXECUTIF

Ce soir, édifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est, assemblée du comité exécutif du Conseil central des syndicats catholiques. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

TAILLEURS DE CUIR

La section No 5 des tailleurs de cuir du syndicat catholique des cordonniers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Il y aura rapport de M. A. Durand, organisateur. On procédera aussi à l'élection des officiers de la section des tailleurs de cuir. Tous les mem-

bres doivent donc assister sans faute. Par ordre.

LATTEURS METALLIQUES

L'Association des poseurs de lattes métalliques se réunit ce soir, à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires. Rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique des briqueteurs se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, DeMontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapports des officiers et des délégués au Congrès de la Fédération du bâtiment et celui de la C.T.C.C.

Il y aura initiation d'un grand nombre de nouveaux membres. Tous les syndiqués sont priés d'assister. Par ordre.

GORDONNIERS SYNDIQUES

Avais été donné à tous les cordonniers syndiqués que le 8 octobre, soit mercredi prochain, aura lieu une assemblée générale du syndicat catholique national des cordonniers.

L'ordre du jour comporte l'élection générale des officiers du syndicat, y compris l'agent d'affaires.

Il y aura aussi rapport des délégués au Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Tous les membres doivent se faire un devoir de prendre note et d'assister. Par ordre.

Conventum à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 3 (D.N.C.) — Le conventum des anciens élèves du cours 1907-1915, du séminaire de Saint-Hyacinthe, a eu lieu ces jours derniers. Les membres du conventum se rendirent d'abord à l'Alma Mater, puis aux Iles de Sorrel. Parmi les invités du conventum, on remarquait M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, ancien professeur, ainsi que plusieurs professeurs actuels de la saison. Les anciens présents étaient: MM. les abbés René Gagner, vicaire à Sorrel; Alphonse Gervais, vicaire à Saint-Hugues; Normand Meunier, curé à Woonsocket, R.I.; Eugène Pépin, curé à Notre-Dame de Ham; Elie Renaud, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe; le notaire L. Ed. Morier, de Saint-Hyacinthe; Me Fernand Choquette, avocat de Qué-

bec, fils du juge P. A. Choquet; le notaire J. A. L'Heureux, de Sorrel; le Dr Joseph Arpin, de Montréal; Me J. Emile Cadorette, avocat de Montréal; le Dr Eucharis Cournoyer, chirurgien dentiste à Montréal; le major Jean Ducharme, Montréal; M. Isidore Gamache, de Montréal; M. Joseph Lavigne, marchand de Saint-Liboire; MM. Jea Baptiste Letendre et Arthur Lavigne, ingénieurs de marine à deux de Sorrel; le Dr Ernest S. Vestre, de Nicolet; M. Adéard S. Ly, de Drummondville, et George Plouffe, instituteur, de Montréal. Le prochain conventum de classe est fixé à 1935. Les élections ont donné le résultat suivant: président, le notaire J. A. L'Heureux; vice-président, le notaire Edouard Morier, Saint-Hyacinthe; secrétaire, l'abbé Elie Renaud, Saint-Hyacinthe; secrétaire-adjoint, le Dr Arcade Labelle, de Montréal.

Douleurs Inutiles!

Certaines personnes considèrent la douleur comme fait inévitable. Elles permettent à un refroidissement de "suivre son cours."

Elles attendent qu'un mal de tête "disparaisse." Si souffrant de la névralgie ou de la névrite, elles espèrent se porter mieux le lendemain.

Dans l'entretemps, elles souffrent de douleurs sans raison d'être. Sans raison d'être, parce qu'il existe un antidote. Les pilules d'Aspirine offrent toujours un soulagement immédiat pour les divers maux et douleurs qu'autrefois nous étions forcés de supporter sans nous plaindre. Si la douleur persiste, consultez votre médecin afin d'en trouver la cause.

Évitez beaucoup de souffrance et manque de confort en employant l'Aspirine, qui a fait ses preuves. L'Aspirine est sûre. Toujours la même. Chez tous les pharmaciens avec mode d'emploi.

ASPIRIN
Marque de Fabrique Enregistrée

Mettez ce coupon à la poste de suite

N.-R. BEAUDET, Imm. Confédération, Montréal.
F. W. HENN, 305 Imm. Transp'n, Montréal.

Veuillez m'envoyer des renseignements plus complets sur les assurances à prix réduits Série Confédération, émises par la Confédération Life Association.

Nom _____
Adresse _____
Occupation _____ Age _____

Cette dame nous écrit:

"Merci de votre délicate attention et de votre équité."

Il y a un peu plus d'un an, une jeune dame s'assura à la Confédération Life au moyen d'une police comportant le bénéfice en cas d'incapacité totale et celui de double indemnité. Quelques mois plus tard, elle tomba gravement malade. Elle croyait ne pouvoir jouir du bénéfice en cas d'incapacité totale avant que sa police eût été en vigueur durant une année, mais ce bénéfice devint effectif au moment même de l'émission de la police. De plus, bien qu'elle reçoive l'indemnité pour incapacité, l'assurée se voit exonérée du paiement de toutes primes et sa police est maintenue en vigueur.

Confédération Life Association, Messieurs:

Hier et aujourd'hui, j'ai reçu vos lettres ainsi que le chèque qui s'y trouvait. Je tiens à vous dire merci de votre si délicate attention et de votre équité. Je n'avais ma police que depuis si peu de temps, que j'avais l'impression que je devais attendre un an avant de pouvoir percevoir l'indemnité pour incapacité. La Confédération Life est vraiment une compagnie merveilleuse et équitable; inutile de vous dire que je ferai toujours tout mon possible pour la favoriser.

J'aime à espérer que je serai bientôt complètement rétablie et en état de travailler. Encore une fois, merci et veuillez agréer mes meilleurs vœux de succès pour votre Compagnie.

Bien à vous.

Peut-on Contrôler la Musique?

La réponse est... Oui, par un mouvement de la main. Pour expliquer ce que nous entendons par là, nous avons installé dans notre vitrine

LA BOULE MAGIQUE WESTINGHOUSE

Tout ce que vous avez à faire, c'est de vous placer devant cette sphère merveilleuse, et de mettre votre main sur la glace de notre vitrine; immédiatement vous entendez les accords de quelque composition musicale bien connue, projetés par un haut-parleur en dehors de notre magasin.

Lorsque vous passerez devant notre magasin, essayez cela.

C'est là une des attractions du

SALON de la RADIO
qui se continue
Maintenant chez LINDSAY

POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

Ce sont des exhibits de manufacturiers transportés en bloc du Salon officiel tenu à l'hôtel Windsor. Vous êtes cordialement invité. Il n'y a rien à payer et les démonstrations se poursuivent toute la journée. Heures: 8.30 a.m. à 7 p.m. Vendredi et samedi jusqu'à 9 p.m.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

SIÈGE SOCIAL:
1112 rue Ste-Catherine Ouest (à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (près Bélanger)

580 rue Ste-Catherine Est (angle St-Hubert)

4232 rue Wellington Verdun

MONTREAL

Confederation Life Association
Siège Social Toronto

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

AVIS

Changement d'itinéraires lignes No. 10 et 44

A partir de lundi 6 octobre 1930, les tramways des lignes Papineau suivront l'itinéraire suivant:

Ligne No 44—PAPINEAU: Côté Est de la Place d'Armes jusqu'à Papineau et Bélanger, via Notre-Dame et Papineau, retour par la même route.

Notice: Après 7 heures du soir ainsi que les dimanches et jours de fête, les tramways de cette ligne suivront les rues Notre-Dame, Gosford, Craig et Papineau. Retour par la même route.

Ligne No 10—PAPINEAU EXTRAS: du Côté Est de la Plaie d'Armes jusqu'aux voies du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la rue Papineau. Via Notre-Dame et Papineau—Retour par la même route.

Maisons d'éducation

AVIS

est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de "THE SLATER SHOE CO. LIMITED" sera tenue au bureau de la compagnie, 757, Vité Ouest, Montréal, mardi le 14 octobre, 1930 à 3 heures P.M. pour recevoir le rapport de l'année finissant le 30 septembre 1930, et pour l'élection des directeurs.

Par ordre,
W. J. R. HODGE, Secrétaire

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 3346 Montréal

Le 3 octobre 1930

Le Page féminine

Coiffons-nous bien

IDEES NEUVES, NOUVEAUX TISSUS — LES CHAPEAUX DE FOURRURE — NOS CHAPEAUX POUR LE SPORT

Les petits chapeaux à l'allure crâne, qui sont légion aujourd'hui, ont une ligne très jeune. Ils sont gais, même en ces commencements d'automne, et c'est avec une coquetterie toute gracieuse qu'ils se posent en équilibre instable sur notre crâne.

Drappés avec un art merveilleux, ils disent le travail de nos modistes qui possèdent au bout de leurs doigts le talent d'un statuair. Leurs plis, leurs revers, leurs noués, leurs drapés sont étudiés et façonnés exactement pour la tête qu'ils modèlent. Chaque coquette a ainsi une coiffure caractéristique et personnelle. Ne concluons pas, de la vogue actuelle du petit chapeau, à la décadence de la capeline. Le chapeau à larges bords se portera cet hiver; mais, en attendant, pour la demi-saison, c'est le demi-chapeau qui nous plaît, c'est à lui que nous faisons fête.

Les tissus de nos coiffures. — Elles sont tour à tour en feutre, en tissu, en velours, en panne, en fourrure, en ruban gros grain, quelquefois aussi c'est un assemblage de plusieurs de ces matières. Voici, sur un bérêt drapé, l'assemblage de deux sortes de velours: un velours à grosses côtes forme le fond de la coiffure, un velours uni dessine une serre-tête sur lequel le bérêt à grosses côtes se relève.

Pour accompagner les tailleurs, les manteaux de tweed, on fait toujours beaucoup le chapeau en même tissu. Le tissu est drapé sur une toque en mousseline ferme et disposé de manière à élargir les côtés, ce qui donne à la coiffure une ligne d'un petit tricorne. On décore ces chapeaux de motifs de cuir de nuances assorties aux coloris du tweed, de fleurs en peau, d'épingles, de bijoux d'acier.

Pour les coiffures de sport. — On fait de gentilles petites cloches souples en velours quadrillé de piqûres en gros cordonnet de soie, et que l'on entoure à la calotte d'une ceinture de cuir avec boucles. On peut, au lieu de la cloche de velours piqué, porter le bérêt court en chenille de ton uni ou multicolore. Ce bérêt se pose très fort sur l'oreille. La fantaisie du bérêt de chenille est surtout très indiquée avec les manteaux de cuir destinés à l'auto et aux sports, portés couramment cette saison.

Des idées neuves. — Les noués de ruban, formant des noués capricieux comme des papillons, donnent une note très féminine à nos toquets. Quelquefois, le noué est placé en arrière, ses ailes semblent prolonger le profil de la coiffure; d'autres, au contraire, les noués sont placés de chaque côté, presque sur l'oreille, mais disposés irrégulièrement de manière à perpétuer cette ligne asymétrique qui plaît à notre fantaisie.

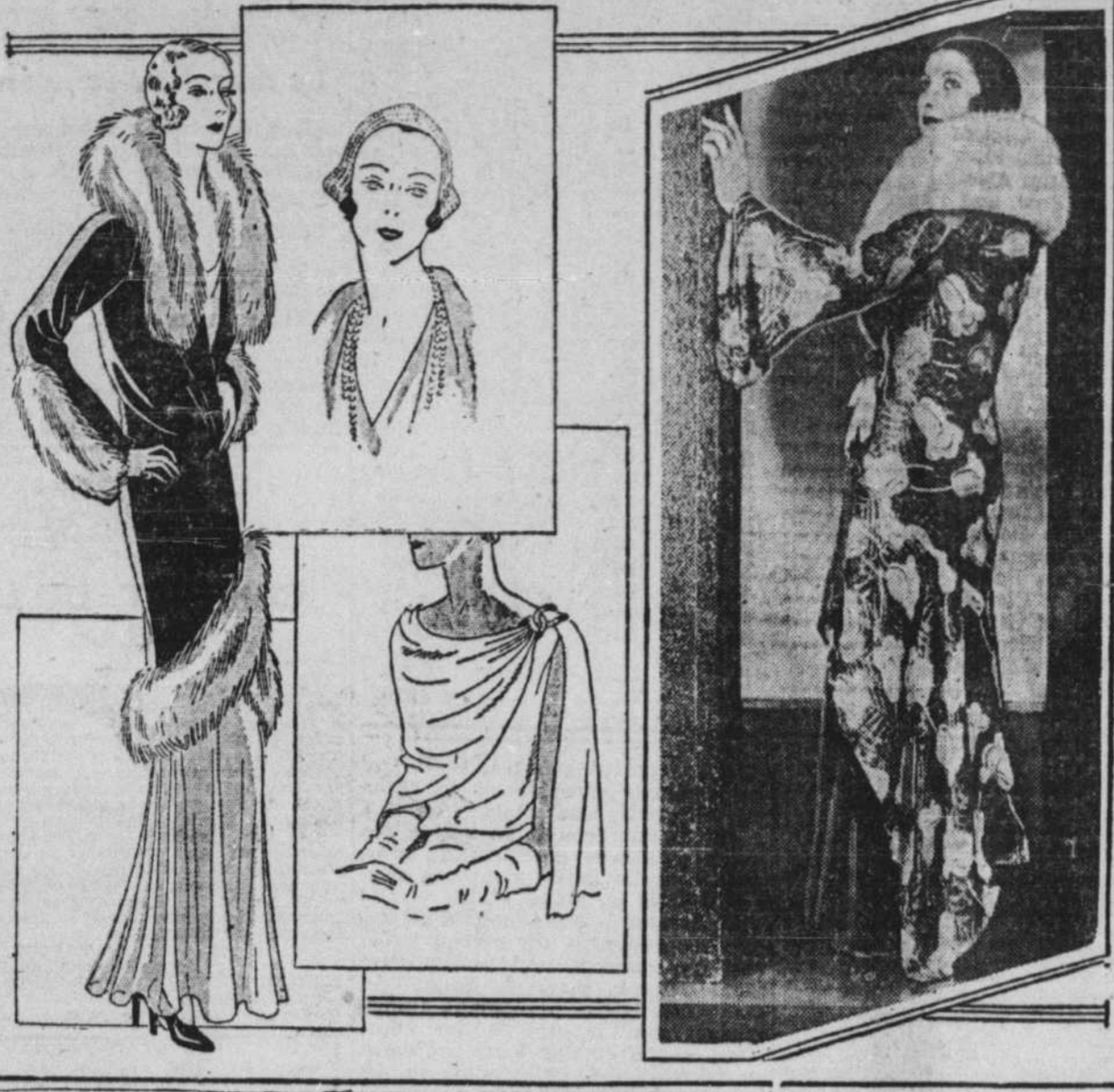
Que voyons-nous encore? Beaucoup de chapeaux doublés de velours, de charlottes en feutre noir, avec bord latonné en vieille dentelle noire, cette dentelle disposée dans le style du bonnet hollandais; des feutres unis, des feutres mouchetés, rayés de nervures; de grosses piqûres, des broderies de laine; des béguins et des casques en dentelle d'or ou perlés, des capelines de feutre de deux tons entièrement travaillées de découpés, quelques petites plumes, des motifs de bijouterie, des cocardes en gros grain, des pattes et des barrettes.

La caractéristique du chapeau actuel est de découvrir le front et de dégager sur les oreilles frisons, vagues, bouclettes. Malgré son laisser-aller apparent, le petit chapeau d'automne est difficile à poser. C'est tout un talent que celui de savoir le pencher sur l'oreille de manière qu'il coiffe joliment.

Les fourrures dont on parle. — En énumérant tout à l'heure la coquetterie des coiffures nouvelles, nous n'avons point dit le succès qu'ont sur ces toques si crânes, les fourrures au poil ras. Le velours noir se garnit surtout d'hermine, et c'est merveille de voir avec quel souplesse cette fourrure claire obéit au caprice des modistes. Elle forme des rubans, des entre-deux, se noue, se drap, s'étoile en cocarde et prend, sans être lourde, toutes les dispositions qu'on lui indique.

Les breitschwanz, les pattes d'astrakan, l'agneau rasé, font des béguins et des bérêts que l'on fémi-

QUELQUES IDEES DE LA MODE DU SOIR



nise par une fleur, un noeud de ruban ou un petit bijou. On fait de ravissantes capelines en feutre noir que l'on incruste de motifs de breitschwanz à la calotte et au bord.

Une visite à St-Jean-de-Dieu

Saint-Jean-de-Dieu est une petite ville qui a ses tramways, ses industries et son administration. Elle forme une paroisse de 4,000 âmes canoniquement érigée et desservie par quatre prêtres d'expérience. Visiter cet hôpital immense demanderait une semaine complète. J'ai eu l'avantage de faire dans la journée une visite sommaire qui m'a grandement intéressé et dont je voudrais donner quelques-unes de mes impressions au profit de nos lecteurs.

Après avoir traversé ces interminables corridors, jeté un coup d'oeil dans ces nombreuses salles, dans lesquelles on garde les malades classés selon leur état mental ou physique, et après avoir vu les religieuses, les gardes et les infirmières à l'oeuvre, quelle impression reste-t-il au visiteur ébahi?

C'est d'abord une impression de dévouement, de charité tout angélique. Dieu seul sait toute l'énergie, toute la patience nécessaires au soin de ces malades dont l'esprit et le moral sont généralement inconcevables. Et ce sont des femmes, des religieuses qui vivent constamment en contact avec ces pauvres malades dont plusieurs font grande pitié. Les religieuses aiment leurs malades et leur mission, se dépensent quotidiennement au soin de leurs patients. Que de scènes étonnantes, que de crises, que de malades elles voient chaque jour! Avec une charité angélique elles se penchent sur ces pauvres êtres, les soignent, les protègent parfois contre eux-mêmes. Et la sourire à la bouche, sans aucune plainte, elles vont conduisant aimablement à travers toutes ces misères.

Ce qui frappe encore le visiteur, ce sont les proportions de l'édifice. Vous tournez et vous tournez dans les ailes et les corridors, et après quelques minutes, vous avez perdu votre orientation. Partout vous rencontrez des misères, et des gardes-malades. La population se compose de 325 religieuses, d'autant d'employés et de plus de 3,700 patients. Partout vous remarquez une grande propreté et un ordre parfait, que vous suiviez les longs corridors ou que vous soyez dans les salles, les salons, les laboratoires ou les chapelles. Sans la vue des patients que vous apercevez ici et là, dans les salles, sur les galeries dans les magnifiques jardins, sans les cris que vous entendez dans

certaines parties de l'hôpital, vous vous penseriez dans un vaste et joli sanatorium.

Saint-Jean-de-Dieu est probablement le plus grand hôpital de l'Amérique. Il existe d'aussi grands instituts aux Etats-Unis, dit-on, mais ils sont par pavillons ayant chacun leur administration distincte. Ici une seule administration dirige toute l'oeuvre, commande à tout et à tous, s'occupe des malades, des infirmiers, des employés, des religieuses, du matériel et du spirituel. Le département de la procure, à lui seul, emploie nombre de personnes. La soeur économique nous a fait visiter la cave aux provisions. Et elle nous donnait quelques chiffres que je cite de mémoire. L'automne dernier elle a acheté 130,000 livres de porc pour faire du lard salé. Chaque jour les boulangers de la maison cuisent près de 900 pains. Il se dépense: 1 char de farine par mois; 6,000 livres de viande par année; 12,000 livres de beurre par mois; 1,000 livres de thé par mois; 900 livres de café par mois; 12,000 livres de sucre par mois; 1,500 douzaines d'oeufs par mois; 150 gallons de lait par jour; 1,000 poches de pâtes par mois.

La dépense totale pour la nourriture l'an dernier fut de \$377,152.23. La dépense journalière est de \$2,000 environ. Le salaire des employés, l'an dernier, s'éleva à \$210,000. Les 62 vaches laitières de la ferme fournissent la moitié du lait nécessaire à la maison. L'hiver, 30 tonnes de charbon brûlées tous les jours pour le chauffage. Ces chiffres supposent une grande somme de travail et de dépenses.

Depuis un an, une aile neuve est habitée, qui a coûté, meublée, environ un million et demi. L'on parle de construire une église pour remplacer les deux chapelles qui servent au culte actuellement. Chaque dimanche il y a quatre messes dans les chapelles, assistées l'une par un prêtre et l'autre aux femmes.

Les malades sont nourris, habillés, entretenus et soignés aux frais de l'hôpital qui reçoit 0.54 sous par patient, chaque jour, partie payée par les familles ou les municipalités, partie par le gouvernement, et c'est là l'unique, du moins le plus important des revenus. Or qui dira ce que coûte l'administration d'une telle oeuvre?

Dans l'aile neuve, éloignée des malades, se trouvent une série de belles chambres, gaies, confortables, modernes, avec salon, fumoir, solarium et sortie sur les jardins. C'est le sanatorium Bourget, ainsi nommé en souvenir de Mgr Ignace Bourget. C'est une oeuvre qui commence. Là, pour une somme modeste, les personnes épuisées, celles qui ont besoin de calme, de repos, trouveront un endroit idéal. Il est assez difficile de parler de

cette oeuvre tant elle est belle et tant les Soeurs de la Providence en font un succès merveilleux. Après avoir visité durant quelques heures, même un journaliste sent davantage le besoin de se reposer que l'inspiration d'écrire. Notons en terminant que les religieuses de la Providence font une oeuvre qui ne manquera pas d'attirer les bénédictions de Dieu sur toute la communauté. Elles font aussi une oeuvre que nous devons tous encourager de notre sympathie, de nos prières et de nos aumônes. Elles demandent souvent, les bonnes soeurs, et parfois, nous sommes portés à donner en maugréant et même à refuser, mais allons visiter leurs oeuvres, leurs pauvres, leurs malades et leurs infirmes, allons voir avec quel dévouement et quel patience elles accomplissent leur dure besogne et la charité nous sera plus facile, et nous passerons d'agréables moments. ... O. V. (L'Action Populaire, Joliette.)

Avis aux lectrices

COURS DU SOIR

Comme par le passé, les Franciscaines missionnaires de Marie, 5045 Saint-Dominique, Montréal, donneront le soir des cours de français, d'arithmétique et de couture. Les inscriptions se feront tous les soirs de cette semaine et l'ouverture lundi prochain.

Au couvent de Chambly-Bassin

A une assemblée, tenue au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, l'Amicale "Notre-Dame de Nazareth" a décidé de convoquer ses membres pour le samedi, 25 octobre 1930, à 3 heures p.m.

Il fut décidé qu'à cette réunion, les membres prendraient part à une partie de cartes au profit de l'Amicale. Le prix du billet est de 50 sous. Il y aura de magnifiques prix. Toutes sont priées de se rendre à l'Alma Mater au jour désigné. On y goûtera le bonheur d'autrefois où, si heureuses, on se récréait ensemble. La bénédiction du Saint-Sacrement unira tous les coeurs dans la prière, en les dilatant aux doux souvenirs du passé. Les Anciennes sont priées de se munir de leur insigne et du chant de ralliement. Les invitations ne se feront pas autrement que par le journal.

BENEFICIE DEUX FOIS DU MEME REMEDE

Recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Cobourg, Ontario. — "Il y a quelques années, ayant mon père malade et un bébé à soigner, je devins épuisée et pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour pouvoir faire mon travail. Plus tard, au retour de l'âge, je souffrais de maux de tête et toujours fatiguée. J'ai pris sept bouteilles du Composé Végétal et me sentis toute différente. Je le recommande à toute femme arrivée à l'âge de se féliciter." — Mme T. E. Sleeman, R. R. 4, Cobourg, Ontario.



UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de mardi, expérimenté par les Ecoles ménagères provinciales de Montréal.)

Sauce soumise persillée. — 4 c. à table de beurre; 4 c. à table de farine; 2 tasses de lait; 1 jaune d'oeuf; un petit oignon haché fin; 4 c. à table de persil frais; le jus d'un citron. Faire fondre le beurre avec la farine, ajouter le lait graduellement et laisser cuire jusqu'à ce que la sauce soit lisse. Lier avec le jaune d'oeuf, ajouter le persil, puis l'oignon haché finement et le jus d'un citron.

Pêches délicieuses. — Beurrer un plat à pudding et couvrir tout le fond avec des pêches bien égouttées, couvrir d'une crème pâtissière.

Crème pâtissière. — 1 tasse de lait; 1/2 tasse de sucre; 2 c. à table de farine; 2 jaunes d'oeufs; 1/2 c. à thé de vanille. Faire chauffer le lait et le verser sur les jaunes d'oeufs battus avec le sucre et la farine. Faire épaissir à feu doux, au bain-marie, aromatiser de vanille. Verser cette sauce sur les pêches et couvrir d'une meringue faite avec les blancs d'oeufs et 4 c. à table de sucre. Faire dorer au four à 325 degrés. On peut employer d'autres fruits au choix: pommes, poires, ananas.

Retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal. Du 31 octobre au 3 novembre, pour gardes-malades diplômées. Du 8 au 11 novembre, pour jeunes filles anglaises. Du 13 au 16 novembre, pour jeunes filles françaises. Du 25 au 28 novembre, pour dames anglaises. Du 1er au 4 décembre, pour dames françaises. Trois-Rivières, 117, rue Saint-Charles.

Feu Mlle Véronique Barrette

Nous apprenons la mort de Mlle Véronique Barrette, survenue hier à l'âge de 18 ans. Mlle Barrette était la fille du notaire J.-A. Barrette, de St-Barthélemy, député de Berthier-Maskinongé au parlement fédéral. Lui survivent son père et sa mère; cinq frères, Jean, journaliste, Paul, employé civil, tous deux de Montréal; Pierre, étudiant au collège de Montréal; George, étudiant au collège de Rawdon, et Henri, étudiant à l'académie de St-Barthélemy. Deux soeurs lui survivent également: (Madeleine) épouse du Dr Rosario Bérard, de Montréal, et Mlle Suzanne, du couvent de St-Barthélemy.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

EATON

ACHETEZ VOTRE MANTEAU D'HIVER SAMEDI

Un beau groupe de manteaux garnis de fourrure pour dames et jeunes filles

29.50

Ce prix ne peut vous donner une idée de la qualité et de l'élégance de ces manteaux en beau drap de Sedan, à lignes droites, ajustées ou demi-ajustées, tous entièrement doublés et entredoublés, et richement garnis de fourrure.

Les couleurs: noir, brun, vert, marine. Les fourrures: caracul, rat musqué, Jeannette, chat-lynx, martre d'Alaska, taupe. Les tailles: 14 à 20 et 34 à 44.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Réunions de charité

Le mercredi, 7 octobre, à 2 heures, réouverture des réunions de charité à la Congrégation de Notre-Dame, 3040, rue Sherbrooke ouest. Les dames et les jeunes filles qui désirent faire partie de la Société des Enfants de Marie de la maison-mère seront les bienvenues. A 3 heures et demie, conférence suivie du Salut du Saint-Sacrement.

Funérailles de Mme Ant. Leduc

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Antoine Leduc, née Olive Bergeron. Elle laisse dans le deuil, trois fils Wilfrid, Georges et Paul, deux filles, Mme Adélaïde Lanthier, (Marie-Louise), Mme Wilfrid Beauchamp (Georgien) et Mlle Louise Leduc. Les petites-filles, Rose-De-Anna, Thérèse, Marthe, Jeannine, Marie-Louise, 3 soeurs, Mme Louis Labrecque, Mme Louis Valois, Mme Omer Labrecque. Un service solennel fut chanté à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, le 27 septembre. M. l'abbé A. Vallée chanta la messe assistée des abbés Georges Piché et Roy, comme diacre et sous-diacre. La chorale dirigée par M. le notaire Legault exécuta une messe de Perosi. Les solistes étaient MM. S. Bernard, l'abbé Charbon, R. Gauthier, P.-N. Laviolette, J.-M. Gagnon, Frère Victor, C.-E. Brodeur, Léo Gour et la chorale du collège de Montserrat. M. Bernard Brien était à l'orgue. Conduisant le deuil: ses fils Wilfrid, Georges et Paul Leduc; ses gendres, Adélaïde Lanthier et Wilfrid Beauchamp. On remarqua aussi MM. J.-C. Marchand, G. Laberge, L. Leduc, A. Dufour, L. Valois, Hector Langlois, P.-X. Laurin, T. Archambault, S. Faubert, E. Bourdeau, N. Laberge, L. Forget, O. David, Arthur

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1. ce soir, à l'église de la Nativité d'Hocheville pour 8 heures; 2. Dimanche, 5, à l'église du Sacré-Coeur, pour 7 heures 30.

Tirage

Le tirage organisé par le section Père-Marquette de la Société Saint-Jean-Baptiste, a eu lieu hier soir à la salle de l'école Baril. Les heureux gagnants sont: 1er prix, M. Antonio Gérard, 563, rue Desjardins; 2ème prix, R. P. Roby, inmaculée-Conception; 3ème prix, Mlle Germaine Moineau, 1471, rue Joliette.

L'Eglise catholique et la persécution religieuse dans la Russie soviétique

Quelques pages d'un rapport célèbre

2 (Suite)

LES SUCCESSEURS INTENSIFIENT LA LUTTE

Ce dessein primitif s'est-il relâché ou transformé dans les dernières années? Non, pas d'une ligne! Dans le 6e Congrès de l'Internationale communiste, tenu à Moscou en septembre 1928, on adopta un programme très détaillé, liant toutes les sections du parti, c'est-à-dire le parti communiste de Belgique, de France, d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne, d'Italie, de Chine, etc. Sans aucune gêne, le programme fait cette déclaration: "Les communistes considèrent qu'il n'est pas nécessaire de masquer leurs desseins et leurs buts. Ils déclarent ouvertement que leur objectif ne peut être atteint que par le renversement forcé de tout l'ordre social existant. La prise du pouvoir gouvernemental par le prolétariat n'est nullement une "conquête" pacifique du pouvoir bour-

geois par voie de majorités parlementaires. L'emprise de la bourgeoisie ne peut être détruite que par une violence impitoyable. La conquête du pouvoir par le prolétariat consiste dans l'annihilation effective de la machine de l'Etat capitaliste — de l'armée, de la police, de la bureaucratie, des tribunaux, des Parlements, etc. — et dans leur remplacement par de nouveaux organes créés par le pouvoir prolétarien et destinés avant tout à servir d'instruments pour supprimer les exploités.

De même, "la boussole révolutionnaire", publiée le 9 septembre 1928, dans l'organe officiel du parti communiste, le *Pravda*, dissipe toute illusion.

"Le caractère mondial de notre programme n'est pas pure phraseologie mais réalité sanglante. Il n'en peut être autrement. Notre but dernier est la communion universelle; nos préparatifs de combat visent la révolution universelle, la conquête du pouvoir dans le monde entier et l'établissement d'une dictature prolétarienne mondiale.

"Notre programme lance au monde bourgeois un défi pour une lutte à mort.

"Les communistes n'ont aucune raison de dissimuler leur but. Notre but final et les moyens de l'at-

teindre, notre stratégie, notre tactique sont clairement mis en lumière dans le programme.

Les mêmes desseins généraux furent réaffirmés et déclarés obligatoires par le 16e Congrès du parti communiste russe, tenu en juillet 1930. M. Staline passa en revue "avec plaisir" le rôle important joué par le parti communiste russe et par le comité central dans la diffusion de l'esprit bolchevique au sein des sections de l'Internationale communiste établie dans les pays étrangers. En rappelant ici les instructions données aux partis communistes des pays étrangers nous savons exactement ce qui est dans leur programme et la manière dont celui-ci doit être réalisé, le veux dire non en paroles, mais par la violence et le sang versé, non par des ballottages, mais par des balles, non par une évolution pacifique, mais par la révolution universelle. Pour ne rien laisser ignorer, M. Staline, a indiqué aux nations bourgeoises, en juillet 1930, à quelles conditions la Russie soviétique accepterait des secours financiers pour réaliser son programme mondial.

Et puisque la campagne antireligieuse est partie intégrante de la lutte universelle, qu'elle est inséparable en pratique des visées politi-

ques et économiques du communisme, il est clair qu'il existe, sur le territoire russe, un athéisme implacable, organisé et militant, soutenu et garanti par l'Etat souverain et destiné à être imposé par la force au monde civilisé tout entier. Si le collectivisme est le corps du communisme, l'athéisme est l'âme, et l'Internationale est tout l'être et toute la fin de son action à l'extérieur.

LA PROTESTATION DU PAPE ET DU MONDE ENTIER

Avec un courage et une prévoyance qui ont mérité l'approbation de toute la chrétienté, Pie XI a déchiré le voile d'hypocrisie cynique des prétentions soviétiques et a révélé les desseins derniers qui s'y dissimulaient. Dans la phrase qui donne la clé de sa lettre du 2 février 1930, le Souverain Pontife disait: "Les auteurs de ces actes impies, en voulant frapper la religion de Dieu lui-même, travaillent à la ruine des intelligences et de la nature humaine elle-même."

Avec une égale intrépidité, l'archevêque de Munich, le cardinal Faulhaber, exposa la vraie mission du bolchevisme dans un discours mémorable. Voici l'avertissement qu'il adressa à ses auditeurs: "Quelle est l'attitude des autres

peuples de l'Europe en face de cette tragédie de l'émancipation bolcheviste? Sont-ils trop profondément plongés dans des difficultés industrielles ou dans les délices de la prospérité pour être réveillés par ce drame? Peut-on demeurer tranquillement assis au coin du feu quand la maison voisine est en flammes? La question russe est une question où se joue la destinée de l'Europe entière et du monde entier. La "révolution sans Dieu" cherche à dévaler de la Russie dans une Europe sans Dieu et dans un monde sans Dieu. Et ce n'est pas simple coïncidence que des signes de troubles se sont multipliés récemment, même dans des pays lointains."

Et dans mon propre pays, à la tribune du Congrès de Washington, un représentant de New-York, Hamilton Fish, avertissait la Chambre, le 28 février 1930, en ces termes: "Je dirai à celui qui demande des preuves, qu'il soit catholique ou non, qu'il doit comprendre que l'Eglise catholique romaine est une grande et puissante organisation qu'elle est capable d'obtenir de renseignements de toutes sources par le monde entier et que, lorsqu'elle parle, elle parle en connaissance des faits."

M. Fish, qui n'est pas lui-même catholique, présenta alors une résolution de protestation contre la persécution de la religion par les Soviets. Des résolutions semblables furent présentées aux Chambres législatives des Etats de Massachusetts et de New-York.

(A suivre)

Le "Devoir" commentera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Ce journal est imprimé au No 425, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GÉRANTS: PELLERIN administrateur et secrétaire.

COMMERCIAL FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market fluctuations for Montreal, including columns for 'Ventes Valeurs', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Midi'. Lists various stocks like 200 Abitibi, 5 Bel Telephone, etc.

Faits et pctins

M. Beatty est optimiste

Dans un discours qu'il faisait hier, à Winnipeg, le président du Pacifique Canadien, M. E. W. Beatty, se montrait particulièrement optimiste quant à l'avenir qui est réservé à notre pays au point de vue économique.

Plus de crédit

public qui devient prêtre et les Cleveland, le président Hoover a insisté sur la nécessité pour les banques d'accorder beaucoup de crédit à bon marché.

C'est là une opinion qui a déjà été exprimée dans plusieurs milieux et que la Banque Royale, dans un bulletin qui date déjà de quelques mois, justifiait par une longue étude des conditions du crédit dans le monde.

On foud, toute l'armature économique repose sur la confiance générale. Le chômage n'est apparemment pas beaucoup plus considérable que l'an dernier si on ne tient compte que des gens qui sont totalement dépourvus d'emplois rémunérés, mais on a souligné la question et il en est résulté plus de pessimisme.

Dividendes déclarés

Belding Corticelli, 1-3-4 p. c. sur les actions ordinaires, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre et 1-3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 29 novembre.

A la Dominion Life

M. LEANDRE-C. CHAPUT, bien connu dans les milieux commerciaux, vient de se joindre à la Dominion Life Assurance. Il s'occupe particulièrement d'assurance commerciale et de programmes familiaux.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, samedi et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

LES PRIX DE GROS

Table listing prices for various commodities like flour, grain, and oil, with columns for 'la tonne' and prices.

GRAINS

Table listing prices for different types of grain like wheat, corn, and oats.

BEURRE ET FROMAGE

Table listing prices for butter and cheese, including 'De crèmerie, la livre' and 'De crèmerie, en blocs'.

OEUFs

Table listing prices for eggs, including 'Prix fournis par la Maison Z. Lamoignon et Cie'.

POMMES DE TERRE

Les patates se vendent \$1.15 le sac de 80 livres pour les nouvelles.

Les ventes d'immeubles

Renseignements fournis par la maison Ernest Pitt & Cie. Au cours de la Journée d'hier, 31 ventes ont été transigées, au montant total de \$200,000 plus.

Dividendes déclarés

Belding Corticelli, 1-3-4 p. c. sur les actions ordinaires, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre et 1-3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 29 novembre.

A la Dominion Life

M. LEANDRE-C. CHAPUT, bien connu dans les milieux commerciaux, vient de se joindre à la Dominion Life Assurance. Il s'occupe particulièrement d'assurance commerciale et de programmes familiaux.

Perspectives de quelques compagnies

L'OPINION DES STANDARDS STATISTICS SUR NOS PRINCIPALES COMPAGNIES

A son dernier bulletin, la maison Garneau et Ostiguy a ajouté un résumé de l'opinion des Standards Statistics sur chacun des principaux titres canadiens, d'après une récente étude de leur situation par rapport aux conditions présentes.

Canada Paper

Les bénéfices nous semblent devoir demeurer modestes pendant trop longtemps encore pour prendre une position tout de suite.

Canadian Bronze

L'exercice 1930 sera dans l'ensemble satisfaisant. A écarter toutefois momentanément car il y a mieux ailleurs.

Canadian Car

A \$20 ce titre n'est pas surlevé. Par suite des aléas de l'industrie à ne conserver cependant que comme spéculation moyenne.

Canadian Pacific

Le volume des prochaines expéditions de blé décidera de son sort. Donc attendre les résultats définitifs de la récolte.

Cockshutt Plow

A éviter tout à fait pour deux raisons: bénéfices moindres cette année, et insuffisance des liquidités au dernier bilan.

Dominion Bridge

Recommandé comme placement de longue haleine à ceux qui peuvent ignorer les fluctuations intermédiaires.

Dominion Textile

D'un bon rendement et appelé à profiter de la révision du tarif. L'année en cours ne sera cependant pas très prospère.

Imperial Oil

Un peu cher eu égard à ses recettes. Vaut mieux attendre un meilleur prix ou une augmentation sensible des bénéfices.

Sur le Curb

Table listing various commodities and their prices on the Curb market, including oil, sugar, and other goods.

Hors-liste

Table listing various stocks and their prices, including Dominion Bridge, Canadian Pacific, etc.

La situation en Hollande

Rotterdam, 2. — L'agriculture, qui est la principale industrie des Pays-Bas, traverse actuellement une période assez critique, à cause du manque de marchés d'exportation normaux, qui a entraîné le bas prix et de moindres récoltes.

Le marché des récoltes

Québec, 3 (D.N.C.) — M. J. Théo. Lamontagne, chef de la branche de la statistique au ministère de l'Agriculture, nous a transmis un rapport sur l'état des récoltes au 30 septembre 1930. Voici le sommaire pour la province:

J.-Paul Benoit, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles

Le marché des changes

Table listing exchange rates for various countries like England, France, Belgium, etc.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

Raymond Beausoleil I. C.

LES COURS DE LA MATINÉE Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 229, rue St-Jacques, Montréal

BLAIN & PINARD

AVOCATS 111, rue St-Jacques, Montréal

Cartier, Barcelo & Rivard

AVOCATS 159, rue St-Jacques, Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE 111, COTE DE LA MONTAGNE, Québec

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS 101, rue St-Jacques, Montréal

PAUL VIAU, L.L.B.

AVOCAT 10, rue St-Jacques Est, Montréal

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

Raymond Beausoleil I. C.

LES COURS DE LA MATINÉE Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 229, rue St-Jacques, Montréal

BLAIN & PINARD

AVOCATS 111, rue St-Jacques, Montréal

Cartier, Barcelo & Rivard

AVOCATS 159, rue St-Jacques, Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE 111, COTE DE LA MONTAGNE, Québec

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS 101, rue St-Jacques, Montréal

PAUL VIAU, L.L.B.

AVOCAT 10, rue St-Jacques Est, Montréal

REMBOURSEUR — MATELASSIER

Maison Boyer 5043-47 ST-DENIS, MONTREAL

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 24 octobre 1930, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années.

Raymond Beausoleil I. C.

LES COURS DE LA MATINÉE Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 229, rue St-Jacques, Montréal

BLAIN & PINARD

AVOCATS 111, rue St-Jacques, Montréal

Cartier, Barcelo & Rivard

AVOCATS 159, rue St-Jacques, Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE 111, COTE DE LA MONTAGNE, Québec

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS 101, rue St-Jacques, Montréal

PAUL VIAU, L.L.B.

AVOCAT 10, rue St-Jacques Est, Montréal

REMBOURSEUR — MATELASSIER

Maison Boyer 5043-47 ST-DENIS, MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISS DUCHARME, PRESIDENT

LA VIE SPORTIVE

Rochester remporte le championnat

Louisville, Ky., 3. — Le club Rochester, champion de la Ligue de Baseball Internationale, a remporté ses honneurs de la petite série mondiale en triomphant hier après-midi de Louisville, champion de l'Association Américaine, par un résultat de 8 à 1, s'assurant ainsi le cinquième victoire et le titre. Les Colonels ont gagné trois parties sur huit jouées.

L'an dernier les Ailes Rouges furent défaits par Kansas City après avoir perdu le championnat aux mains de l'Indianapolis l'année précédente. Par sa victoire d'hier le Rochester a donné le premier championnat à la Ligue Internationale depuis 1926 alors que les Leafs de Toronto remportaient les honneurs de la série.

Résultat détaillé de la partie:

ROCHESTER

	ab	r.	h.	p.o.	a.	e.
Brown, 3b	5	2	2	0	2	0
Topocor, 2b	5	3	3	1	7	0
Martin, cc	4	1	2	2	0	0
Pepper, cg	4	0	1	6	0	0
Worthington cd	5	0	1	0	0	0
Collins, 1b	5	0	1	12	1	0
Wilson, ac	4	0	1	1	3	0
Florence, r	4	1	2	2	0	0
Grant, 1	3	0	0	2	1	0
Totaux	39	8	12	27	14	0

LOUISVILLE

	ab	r.	h.	p.o.	a.	e.
Olivares, ac	5	0	1	3	7	1
Herman, 2b	5	0	1	2	5	2
Simons, cc	5	1	1	3	0	0
Bronon, 1b	4	0	3	10	0	0
Marcum, cd	4	0	1	1	0	0
Merville, gc	4	0	0	4	0	0
Janzel, 3b	4	0	3	1	0	0
Hartley, r	3	0	0	3	0	0
Wilkinson, 1	0	0	0	0	0	0
Penner, 1	3	0	0	2	0	0
Lane	1	0	1	0	0	0
Totaux	38	1	11	27	14	3

a-A frappé pour Hartley à la 9e. Résultat par manche.

Rochester 103202000-8
Louisville 000001000-1

SOMMAIRE

Coups de deux buts: Florence, Simons, Martin, Ganzel. Coups de trois buts: Martin, Topocor et Pepper. Sacrifices: Grant, Martin. Double-jeu: Olivares à Herman à Bronon. Buts sur balles, de Grant, 1, de Wilkinson, 1, de Bronon 1. Retirés au bâton, par Penner, 3. Lancer gagnant Grant. Lanceur perdant, Wilkinson. Durée de la partie, 1 h. 50.

Ville-Emard vs Lasalle

Dimanche après-midi, à 2 heures 30, le Lasalle recevra sur son terrain, situé angle Rouen et Léotourneux, à Maisonneuve, la visite du fameux Ville-Emard, le grand finaliste de l'Association. Le record du Ville-Emard parle par lui-même et chacun a été à même de constater que cette équipe avait mené son premier tour de la saison dernière en finissant éliminée dans les parties finales pour le championnat par le Parc Champlain Inc. après une lutte des plus contestées. Le Lasalle, de son côté, a fini la saison régulière bon deuxième après une série de victoires bien méritées, pour être à son tour éliminé dans sa première rencontre qui devait le mener au championnat. Le Ville-Emard avec des joueurs tels que Sylvio Mantha, Taillefer, Daoust, Brodeur, Paradis, Pelland, Lalonde, Quintal, Lachance, Rollin et Pagé, ont vaincu par deux fois la saison dernière le Lasalle, et ce dernier se devrait une revanche bien méritée pour dimanche prochain. Les amateurs de Ville-Emard comme ceux de Maisonneuve qui assisteront à cette fameuse rencontre, se demandent ce que feront les gars de l'Ouest contre les deux fameux lanceurs du Lasalle, Lacombe et Carbonneau, magnifiquement secondés par A. Carbonneau, le merveilleux petit receveur des champions de 1929? En toute circonstance, cette partie promet des surprises à l'équipe du gérant Bélanger et cette dernière devra employer toutes ses ressources pour triompher des gars de Maisonneuve, dimanche prochain.

La direction du Lasalle compte sur ses partisans, et voilà pourquoi elle apporte pour chacune des quelques joutes à venir un programme de tout premier ordre.

L'exhibition de De Lamarre

Dans cinq jours, ceux qui n'ont pas eu l'avantage encore de voir De Lamarre forcer, pourront se rendre compte que cet athlète est un vrai phénomène.

D'un poids bien ordinaire, il est en effet doué d'une puissance musculaire telle que les experts et les savants n'ont pu l'expliquer. On pourra le constater mercredi soir prochain à l'Arena Mont-Royal; ses tours sont tout autres que ceux des hommes forts que nous connaissons et ce qui étone le plus, c'est qu'un homme d'une si petite stature arrive à accomplir de ces prodiges qui surprendraient même chez les colosses comme Louis Cyr.

La force dans cette famille, se transmet de génération en génération. Richard DeLamarre, six ans et demi, et Victor DeLamarre, 8 ans et demi, en sont la preuve vivante. Ces deux enfants amusent et intéressent presque autant que leur père avec qui ils donnent des séances dans la province de Québec quelque temps.

On peut se procurer des billets pour la séance de mercredi, au contrôle de l'Arena Mont-Royal.

La deuxième gagnée par Philadelphie

Philadelphie, 3. — Les Athlétiques, champions du monde, ont remporté une autre victoire hier après-midi alors que les protégés de Connie Mack sont sortis victorieux des Cardinals, par un résultat de 6 à 1, dans la deuxième partie de la série pour le championnat mondial du sport national américain.

La tenue des champions au bâton a forcé Flint Rhem de se retirer de la boîte tandis que George Earnshaw, lanceur droitier des locaux, a tenu ses adversaires à six coups réussis et à retirer huit jours au bâton.

La victoire des Athlétiques hier après-midi était la quatorzième des représentants de la Ligue Américaine dans les quinze dernières parties jouées pour le championnat mondial et ceci semble indiquer assez clairement la supériorité des Américains sur les Nationaux.



MICKEY COCHRANE, receveur des Athlétiques, qui a frappé son deuxième coup de circuit de la série mondiale, hier après-midi et qui a grandement aidé le Philadelphie à remporter la victoire.

La partie d'hier fut disputée en présence d'une assistance de plus de trente-deux mille personnes et lorsque la joute prit fin les deux équipes se rendirent à la gare afin de monter sur le train qui devait les conduire à Saint-Louis où ils continueront demain après-midi.

La grosse artillerie des Athlétiques, comprenant Cochrane, Simons, Foxx et Dykes, aidée par Miller, a fait encore des siennes hier et à la quatorzième manche Rhem dut céder sa place à Lindsey à la suite d'un bombardement en règle.

Mickey Cochrane s'est de nouveau mis en évidence dans la joute d'hier car le receveur des champions a frappé son deuxième coup de circuit de la série répétant son exploit de la veille. Mickey a envoyé la balle par-dessus la coteure alors qu'il n'y avait personne sur les buts et que les joueurs avaient été retirés. Ce coup fut suivi par un coup simple de Simons et d'un deux-butts par Jimmy Foxx.

Une erreur par Frisch, sur un coup en roulant de Cochrane, à la troisième manche donna lieu à un nouveau ralliement des Athlétiques et deux autres points furent enregistrés.

La quatrième manche vit la chute de Rhem. C'était la première fois depuis le commencement des séries qu'un lanceur était sorti de la boîte. Boley fut son premier coup de circuit dans la direction de Gelbert. Warnshaw fut ensuite retiré au bâton. Bishop fut alors le premier sur quatre balles. Dykes frappa alors un coup bon pour deux buts et Boley ainsi que Bishop croisèrent le marbre. Rhem est alors sorti de la boîte pour donner sa place à Lindsey. Son coup de Cochrane, Dykes fut coupé au deuxième.

La cinquième manche n'a produit qu'un seul coup sûr en faveur des Cardinals et ce fut le dernier de la partie. Il fut compté par Lindsey qui fit son apparition pour la première fois au bâton. A la septième manche Johnson remplaça Lindsey dans la boîte et s'en tira sans donner aucun coup sûr.

L'analyse de la partie indique encore que Simons et Cochrane ont été encore les artisans de la victoire des Athlétiques. Cochrane a compté deux points. Simons a fait deux points et deux coups sûrs.

Earnshaw a lancé une bonne partie pour les champions. Magnifiquement supporté par ses camarades, il a bien tenu à l'exception de la deuxième manche, où il fut touché par trois coups sûrs.

JOUEURS ELIGIBLES

Vingt-quatre joueurs de Philadelphie et vingt-deux de Saint-Louis, à part des gérants et des instructeurs, sont éligibles aux séries mondiales.

Eddie Collins, quoique seulement instructeur, est choisi comme un joueur actif. La liste des éligibles, approuvée par le juge Landis, est la suivante:

Athlétiques — Gérant, Connie Mack; instructeurs, William Gleason et Earle T. Mack; Max F. Bishop, John Boley, Gordon S. Cochrane, Edward T. Collins, James J. Dykes, George Earnshaw, James Foxx, Robert M. Grove, George W. Haas, Frank Higgins, Eric McNair, Leroy Mahaffey, Edmund Miller, James W. Moore, Charles S. Perkins, Jack Quinn, Ralph F. Perkins, Edwin A. Rommel, Walter Schang, William Shores, Al H. Simons, Homer W. Summa, George Walberg et Dibrell Williams.

Cardinals — Gérant, Charles E. Street; instructeur, Clyde Wares; Earl Adams, Herman Bell, Ray Blades, James Bottomley, Taylor Douthit, George Fisher, Frank Frisch, Charles Gelbert, Albert Grabowski,

Le gagnant de la finale contre Gus Sonnenberg

Il est fortement question de faire revenir Gus Sonnenberg à Montréal encore une fois avant la fin de la présente saison de lutte à l'Arena Mont-Royal. Il s'agit de trouver un adversaire capable de figurer avec avantage contre le champion du monde et les prochains rencontres permettront au promoteur de choisir le lutteur le mieux qualifié pour lui faire face.

La finale au programme de lundi soir prochain entre George Vassell et Henri Deglane ne serait pas étrangère à cet espèce de tournoi éliminatoire. Si Vassell réussit à coucher Deglane, ce qui n'est pas une tâche facile, il aura beaucoup de chances d'être choisi pour faire face à Sonnenberg au cas où il consentirait à revenir à Montréal cet automne.

Le Grec va donc tenter l'impossible pour remporter la victoire et il s'en suivra une rencontre enlevante avec le populaire Français. De son côté, Deglane n'a pas abandonné toute espérance de remporter le championnat du monde un jour ou l'autre. La malchance s'est acharnée sur lui chaque fois qu'il a eu l'occasion de décrocher le titre. Aussi espère-t-il être favorisé un jour de la même façon que Sonnenberg. Comme il prévoit qu'on lui accordera un match revanche au cas où il battrait Vassell, il va fournir son maximum pour être opposé une autre fois au champion du monde.

Trois autres bonnes rencontres complètent ce programme de lundi soir prochain. Une semi-finale de 45 minutes, une chute, entre Kaplan et Ganson; une préliminaire de 30 minutes, une chute entre Pinta et Eugène Ledoux; une autre préliminaire de 20 minutes, une chute, entre Bath et Novina.

Les dames seront admises gratuitement si elles sont accompagnées et les prix sont les mêmes qu'auparavant.

SAINT-LOUIS (N.)

	ab	r.	h.	p.o.	a.	e.
Douthit, cc	4	0	0	4	0	0
Adams, 3b	4	0	1	0	1	0
Frisch, 2b	4	0	1	1	1	1
Bottomley, 1b	4	0	0	8	0	0
Hafey, cg	4	0	2	9	0	0
Watkins, ed	4	1	1	0	0	0
Mancuso, r	3	0	1	6	1	0
Gelbert, ac	3	0	1	3	1	0
Rhem, 1	1	0	0	0	0	1
Lindsey, 1	1	0	1	0	0	0
x-Fischer	1	0	0	0	0	0
Johnson, 1	1	0	0	0	0	0
Totaux	33	1	6	24	4	2

ATHLETIQUES (Am.)

	ab	r.	h.	p.o.	a.	e.
Bishop, 2b	2	1	0	3	0	0
Dykes, 3b	3	0	1	4	2	0
Cochrane, r	3	2	1	9	0	1
Simmons, cg	4	2	2	3	0	0
Foxx, 1b	3	0	1	3	2	0
Miller, ed	4	0	1	1	0	0
Haas, cc	4	0	0	2	0	0
Boley, ac	4	1	1	1	1	1
Earnshaw, 1	3	0	0	1	0	0
Totaux	30	6	7	27	5	2

Résultat par manche:

Saint-Louis .. 010000000-1 6 2
Philadelphie .. 20220000x-6 7 2

Points produits par Cochrane, Foxx, Watkins, Simons, Miller, et Dykes. Coups de 2 buts: Frisch, Foxx, Simons, Dykes. Coups de circuit: Cochrane, Watkins. But volé: Frisch. Coup sacrifié: Dykes. Double-jeu: Gelbert (seul); Dykes à Foxx. Laissez sur les buts: Philadelphie 4, Saint-Louis 6. Buts sur balles, de Rhem, 2 (Foxx et Bishop); de Johnson, 2 (Bishop et Cochrane); de Earnshaw, 1 (Mancuso). Retirés au bâton, par Earnshaw, 8 (Rhem; Bottomley, Hafey, Mancuso 2, Gelbert, Fischer et Watkins); par Rhem, 3 (Haas, Dykes et Earnshaw); par Lindsey, 2 (Haas et Earnshaw); par Johnson, 2 (Foxx et Miller). Coups réussis de Rhem, 7 en 3 manches 1-3; de Lindsey, aucun en 2-3 manche; de Johnson, aucun en 2 manches. Lanceur perdant, Rhem. Arbitres: Rigger (N.) au marbre; Geisel (A.) au 1er but; Reardon (N.) au deuxième but. Moriarity (A.) au 3ème but. Temps: 1 h. 47.

Les combats d'hier soir

Voici les résultats des combats de boxe disputés hier soir aux Etats-Unis:

Cedar Rapids, Ia. — Sammy Mandell, Rockford, Ill., a défait Spug Meyers, Chicago, 10.

Cincinnati, O. — Freddie Miller, Cincinnati, a vaincu Johnny Farr, Cleveland, 10.

Barberton, O. — O. Kelly, Akron, O., a gagné par knock-out technique sur Mike Dempsey, Rochester, N.-Y., 2.

Philadelphie. — Joe Anderson, Covington, Ky., a obtenu la décision sur Vincent Forgione, Philadelphie, 10.

Chicago. — Edgar Norman, Norvège, a gagné par knock-out technique sur Frankie Clore, Détroit, 6.

Ligue Spalding

Dans la partie de détail pour le championnat Midget de la ville, entre le Champanagn, gagnant de la ligue de la Victoire et les Young Chappies, champions de la ligue Midget, ce dernier est sorti victorieux de la rencontre par 19 à 5. Claude Bérard, secrétaire de la ligue, était l'arbitre en chef, tandis que W. Bowman et C. Lafontaine étaient arbitres pour les buts.

Résultat par manches: Champanagn . 230000000-5 8 3
You. Chappies 04152322x-19 15 3
Batteries: L. Fortin et Lafond; E. Warrington et Carey.

Des arrangements seront faits pour que les Young Chappies, champions Midget de la ville, rencontrent le club de l'Institut Saint-Antoine, gagnant de la section junior du district centre.

Roy Hamilton, qui s'est fait casser une jambe accidentellement, se rétablit rapidement, à l'Hôpital Western. Tous ses amis font vœux pour une prompte guérison et ils espèrent qu'il sortira bientôt de l'hôpital. Roy, qui a été le gérant des Young Chappies durant ces deux dernières années, a vu son équipe remporter le championnat de la ligue Midget cette saison.

Pearl vainqueur de James Quinn

Albert Pearl, champion amateur au billard anglais, a triomphé de James Quinn, champion professionnel du Canada, dans un match handicap disputé à la salle Belmont. Quinn concédait 1200 points à son rival dans une série de 2400 points mais ce handicap a semblé être trop considérable puisque Pearl a vaincu son adversaire par une majorité de 714 points.

Quinn a fait des séries de 147, 123 et 64 hier soir obtenant une moyenne de 27 points tandis que la moyenne de Pearl fut de 14 1-2.

Le Canadien à London

London, 3. — Le club de hockey professionnel de cette ville commencera son entraînement le 27 courant et le club Canadien, qui a remporté le championnat mondial, l'an dernier, sera invité à établir ses quartiers d'entraînement en cette ville. Roy Brothers, gérant de l'équipe locale, doit se rendre prochainement dans la métropole canadienne pour faire des arrangements avec le syndicat Cattarinich, Léotourneau, Dandurand et tout porte à croire que le Bleu Blanc Rouge acceptera l'invitation du promoteur local.

Les Cubs sont victorieux

Chicago, 3. — Les Cubs ont pris une revanche sur les White Sox hier après-midi pour la défaite subie avant-hier dans la première partie de la série pour le championnat de la ville de Chicago. Les Cubs, grâce à la belle tenue de Kiki Cuyler, au bâton, sont sortis victorieux hier par 4 à 1. Cette victoire a mis les deux équipes sur un pied d'égalité.

Métis de l'Ouest au Festival de Québec



Les voyageurs qui, les premiers, se lancèrent dans les solitudes de l'Ouest, apportèrent avec eux les danses du terroir qui leur venaient de France. Leurs descendants ont conservé ces danses jusqu'à aujourd'hui, bien qu'elles aient été modifiées au contact des Indiens et des traiteurs écossais. Pour illustrer ces danses encore en vogue dans l'Ouest, plusieurs Métis originaires de St-Paul des Métis, près d'Edmonton, viendront au Festival de Québec, les 16, 17 et 18 octobre, répéter au Château Frontenac, les danses qu'ils ont déjà exécutées avec beaucoup de succès au Festival de Calgary, en mars dernier. Certains des airs joués par leurs violoneux seront reconnus par ceux qui sont familiers avec les "reels" et rigodons écossais, mais les danses elles-mêmes sont essentiellement françaises, avec des variations et caractéristiques nouvelles apportées à la suite de la transition des forêts de l'Est canadien aux prairies de l'Ouest.

Tommy Gorman élu directeur

Ottawa, 3. — Tommy Gorman, gérant du Connaught Park Jockey Club, vient d'être élu directeur de ce club à la suite d'une vacance dans le bureau de direction. M. Gorman est également assistant-gérant de la piste Agua Caliente, au Mexique.

L'erreur des voies élevées

Le souper paroissial annuel de la Women's Association of Trinity Memorial Church a eu lieu hier soir dans la salle paroissiale. M. le maire Houde et l'échevin Biggar, leader du conseil, étaient présents.

M. Biggar exprime le regret que les deux grandes compagnies ferroviaires aient refusé d'en venir à une entente pour la question des gares et voies terminales à Montréal, car la solution eût été bien meilleure et bien différente de ce qu'elle est maintenant. M. Biggar dit que les voies élevées dans un centre métropolitain aussi peuplé que Montréal, seront toujours indésirables et entraîneront des ennuis sérieux aux citoyens.

M. le maire Houde a prononcé une courte allocution dans laquelle il demande aux citoyens de coopérer avec les hommes publics, dans un esprit d'entente afin que tous les problèmes qui les intéressent soient résolus à l'avantage général.

M. R. S. White, député de Mont-Royal, a parlé des travaux accomplis par le gouvernement fédéral à

La valeur des propriétés à New-York

New-York, 3. — On peut estimer à \$19,790,845,242 la valeur des propriétés tant mobilières qu'immobilières appartenant aux habitants de la ville de New-York. C'est cette somme qui servira de base au calcul des taxes municipales.

Le département des taxes vient d'annoncer qu'il avait fixé la valeur totale des propriétés immobilières pour les contributions de 1931, à \$18,408,683,307, valeur en augmentation de \$769,568,390 sur les dernières statistiques de l'année courante. Cependant ce chiffre paraît devoir être réduit à \$500,000,000.

On estime que la valeur des propriétés exemptées de taxe atteindra \$575,000,000. Si on ajoute cette somme à celle qui représente la valeur des autres propriétés immobilières, on obtient un total estimatif de \$18,983,683,307.

Les propriétés mobilières ont été évaluées à \$807,161,935.

La fortune mobilière des cinq boroughs est en diminution de \$438,677,540, dont \$326,214,500 pour le seul Manhattan.

M. John D. Rockefeller sr. reste en tête de la liste des plus grosses fortunes mobilières de New-York, avec \$1,100,000. M. Arthur M. Huntington, M. John D. Rockefeller jr., M. Harry Payne Whitney et M. Cornelius Vanderbilt sr. possèdent, toujours d'après les estimations du fisc, \$500,000 chacun.

En ce qui concerne les propriétés immobilières, la plus considérable est celle constituée par l'United Electric Light and Power Company, 13e rue et East River, dans le Bronx, évaluée à \$49,860,000 contre \$45,000,000 l'année dernière.

Le nouveau Downton Athletic Club vaut \$4,000,000.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait LaFontaine

Notaires Harbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Uptown 4883
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C. I.E.
Bachelier des-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées
1448 BEEBROOK QUEB.

T'a pas ?

par RACEY

Tas-pas déjà jeté les hauts cris devant ta femme qui insiste pour te trainer à une soirée - et juré de rentrer tôt -

C'est toi qui voulais rentrer de bonne heure! Ça fait au moins une heure que je t'attends. Si tu crois que tu avais l'air intelligent en dansant avec ces jeunes cervelles!

Et à 5 heures du matin, dans le taxi, ta femme te tient à peu près ce langage.

Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE ? Ça ramène la concorde dans un ménage.

dites simplement - "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

T'a pas essayé la Kingsbeer

**M. HOUDE REpond
à M. DUQUETTE**

M. le maire Houde, interrogé hier après-midi sur la déclaration faite par l'ex-maire Duquette à la Chambre de commerce, au sujet de l'administration municipale, a déclaré ce qui suit:

"J'ai lu ce matin les commentaires de M. Charles Duquette, président de la Chambre de commerce, relativement à notre attitude sur la question des voies élevées du projet du C. N. R."

"Il est vrai que ce monsieur a plus d'expérience que n'en ont mes collègues et moi-même, mais l'insignifiance de son terme comme maire ne nous engage guère à suivre ses traces. Nous essaierons de faire mieux et plus. Quant à sa réforme du conseil municipal, elle était indispensable sous son règne, mais, comme les choses s'améliorent considérablement, il devra se contenter pour l'instant des efforts que nous tentons pour faire mieux que lui. La chose sera facile."

LE R. P. DONCOEUR

CHEZ LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE, A OUTREMONT

Dimanche, le 28 septembre, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de la maison-mère, auxquelles étaient venues se joindre bon nombre des Soeurs de leurs maisons de la ville, avaient l'honneur hautement apprécié de recevoir le R. P. Doncoeur.

Pendant près d'une heure, le très distingué conférencier a tenu la communauté sous le charme de sa parole chaude, énergique, d'une puissante envolée intellectuelle et religieuse. Garder ou reconquérir pour la gloire de l'Eglise et le triomphe de la foi les premiers rangs, "la tête", dans tous les domaines de la science et de l'art; voler aux avant-postes dans tous les mouvements qui réclament le zèle, l'abnégation, l'héroïsme, tel est le mot d'ordre que l'illustre suite, le fier promoteur de la résistance à l'hostilité d'un gouvernement qui voulait décréter l'ostacisme des congrégations religieuses, lance à tous les bons vouloirs, à tous les cœurs épris d'idéal et de dévouement.

C'est par cette supériorité que les serviteurs du Dieu trois fois saint s'imposent au respect, même à l'admiration de l'athéisme, de l'incrédulité, de l'impie sornioise. Toujours et partout, la religion veut compter sur la forte personnalité de ses sujets, de ceux qui plus particulièrement ont à la propager et à la défendre.

Le R. P. Doncoeur prit congé de la communauté laissant avec le souvenir de sa captivante éloquence celui d'un généreux semeur d'énergie, d'enthousiasme et de lumière.

Autorisées à croire que les pensionnés d'Outremont, d'Hochelega et de Marie-Rose auront l'honneur de recevoir le Père Doncoeur, les religieuses veulent aujourd'hui même porter l'heureuse nouvelle à la connaissance de leurs chères anciennes et les assurer qu'elles s'empresseront de leur communiquer par le journal, dès qu'elles seront connues, les dates de ces visites.

Le procès Ponlot

Il a été révélé hier après-midi, au procès de Mme Emile Ponlot, accusée du meurtre de son mari le 19 juin dernier, que le frère de la victime avait insisté pour que la femme fût accusée de meurtre et non pas d'homicide involontaire dans le lit d'héritier du défunt. C'est ce que Me Calder, qui occupe pour la défense avec Me Beaulieu, a fait admettre à Arthur Ponlot, de Québec.

La mère de la victime, une vieille dame belge de 63 ans, a rendu témoignage pour corroborer son fils Arthur. Elle a ajouté que quelques jours avant la tragédie, à Québec, l'accusée avait déclaré dans un moment de colère: "Si je vois jamais mon mari avec une femme blonde, je le tue!"

Le témoin ne parlait pas très distinctement et on lui demanda de prononcer mieux ses mots. "Je ne sais pas ce que vous avez tous, répondit-elle, je parle français et vous ne semblez pas comprendre ce que je dis."

C'est vrai, de répondre le juge Wilson. Nous ne parlons pas français au Canada, mais iroquois.

Il ajouta plus tard que c'était là ce que la majorité des Belges et des Français pensaient de nous.

Mais, monsieur, je parle français, de dire le témoin.

C'est bien, c'est bien, dit le juge, continuez avec votre témoignage.

La preuve démontra que l'accusée était venue d'un premier mari lorsqu'elle épousa Ponlot. Le sergent détective Ernest Francoeur raconta la scène dont il fut témoin lorsqu'il se rendit à la demeure de l'accusée le soir du meurtre.

Le Groupe Pie X

Le pique-nique annuel du groupe Pie X aura lieu dimanche prochain, le 5 courant, à la villa La Broquerie (Boucherville). Départ de la salle du groupe à 7 h. a. m. Messe de communion à 8 h. Re-tour le soir vers 6 h. Bienvenue à tous les anciens. Cet avis sert d'invitation.

Bénédictin d'un pont en fer à Lavaltrie

Dimanche prochain, le 5 octobre, à 2 h. p.m., aura lieu la bénédiction d'un pont en fer à Lavaltrie. Immédiatement après la cérémonie, une assemblée se tiendra chez le maire M. Charles Héty. Les orateurs seront les suivants: MM. J. N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail, M. Irène Vautrin, le Dr Anatole Plante, M. Lucien Dugas et M. Cléophas Bastien.

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

LA NAVIGATION

LE "LADY RODNEY"

Le "Lady Rodney", de la Canadian National Steamships, arrivera à Montréal, lundi. Ce paquebot vient des Antilles. Sa cargaison consiste surtout en une grande quantité de fruits frais.

Mardi, probablement, arrivera le cargo "Canadian Scottish", de la C. N. S. Ce cargo prendra à Montréal une cargaison pour l'Amérique du Sud.

IL Y A INCOGNITO ET INCOGNITO

Au cours de la dernière traversée que le "Doric" a faite de Montréal à Liverpool, on a découvert à bord de ce paquebot un jeune homme qui prétendait faire le voyage dans un des canots de sauvetages du navire et... sans payer. Ce passager, excessivement désireux de l'"incognito", a révélé un don d'organisation qui, bien cultivé, pourrait faire de son propriétaire un explorateur arctique ou antarctique. En effet dans le canot qu'il s'était choisi, ce passager particulier avait déposé des vivres pour une semaine, des couvertures chaudes, un minuscule réchaud à l'huile et une poêle à frire, des vêtements de rechange, divers articles de toilette, notamment un rasoir de sûreté: la vie confortable, quoi! Le canot élu comme domicile ayant eu besoin d'une couche de peinture, il en résulta diverses choses, principalement une condamnation à quinze jours de prison, à Liverpool, pour l'entrepreneur personnel.

POUR N'AVOIR PAS FOURNI DE RAPPORTS ANNUELS

Ottawa, 3. — Les capitaines S.-E. Pride et A.-P. Kelly et M. Ronald Nauffts viennent d'être nommés commissaires du pilotage à St. Mary's et à Liscombe, Nouvelle-Ecosse, en remplacement du capitaine Laing et de MM. C.-W. Anderson et Byron Scott, que le ministère de la marine a démis de leurs fonctions parce qu'ils n'ont pas fourni les rapports annuels qu'exige la loi.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrive à Montréal aujourd'hui.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Montréal demain matin, vers sept heures.

Le "Andania", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrive à Liverpool aujourd'hui.

Le "Alaunia", de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth demain.

Le "Antonia", de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Glasgow dimanche.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Glasgow dimanche.

Protestation auprès du comité exécutif

LE RESPECT DU DIMANCHE

L'A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, Montréal, nous transmet la copie suivante d'une lettre qu'elle a fait tenir au comité exécutif en désapprobation de la faveur récente qu'il a faite aux Juifs, Montréal, 27 septembre 1930

Monsieur Allan Bray, Président du Comité exécutif, Montréal.

Monsieur le Président, La section Mont-Royal, Montréal, de l'A. C. V. du Canada, ne peut s'empêcher de protester contre la décision prise par votre Comité exécutif, ou quelques-uns de ses membres, de permettre aux commerces juifs de la métropole de rester ouverts dimanche dernier, 21 septembre, sans raisons sérieuses et en contravention avec la loi du repos dominical. Pareille tolérance ne peut se justifier et nous espérons que vous vous en rendez compte après les nombreuses protestations que cet acte irréfléchi a fait parvenir à l'adresse du Comité exécutif.

Nous tenons plus que jamais au respect du dimanche chrétien dans un pays chrétien et nous ne voulons plus permettre de semblables irrégularités.

Croyez-nous, Vos tout dévoués, L'A. C. V. DU CANADA, Section Mont-Royal, Montréal, Par: Lévis LORRAIN, Chef du secrétariat.

Une commission technique

M. le maire Houde a déclaré hier après-midi, que l'administration était à étudier les avantages d'une commission technique qui constituerait un bureau consultatif pour le nouveau chef ingénieur de la ville.

M. le maire Houde estime que ce serait une excellente mesure de l'administration, car les nombreux problèmes que la ville devra solutionner prochainement justifient la création d'un pareil bureau consultatif.

"C'est notre intention, dit le maire, d'étudier l'opportunité de nommer une commission technique de trois ou cinq ingénieurs comme bureau consultatif du nouveau directeur des travaux publics. Montréal aura à dépenser des centaines de millions de dollars d'ici dix ans. Nous avons encore à régler d'importants problèmes. Je crois que c'est trop d'ouvrage pour un seul directeur des travaux municipaux. La question sera soumise prochainement à mes collègues". Ces commissaires seront payés, dit-on.

Montréal-Est pourra emprunter

La Commission métropolitaine a tenu une séance importante, hier après-midi, sous la présidence de M. Maurice Gabis. La Commission a accordé à la ville de Montréal-Est, la permission d'emprunter \$300,000, pour ouvrir la rue Sherbrooke, dans les limites de Montréal-Est.

Radiologie

Le cours du Dr Bélot

LES AGENTS PHYSIQUES — LES RADIATIONS

M. le docteur J. Bélot, chef du service de radiologie à l'hôpital Saint-Louis de Paris, qui donne des cours sur la radiologie à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, a donné sa leçon d'ouverture hier soir.

Le professeur a traité des agents physiques et des radiations. Nous en donnons un résumé.

On peut entendre par agents physiques l'ensemble des forces au milieu desquelles nous vivons; elles président aux modifications du milieu dans lequel nous évoluons et ont sur notre organisme une influence capitale. En les appliquant dans des conditions déterminées, elles deviennent un moyen thérapeutique puissant.

Les agents physiques sont très nombreux; on peut les diviser en deux catégories:

a) Les uns se caractérisent par la transmission des mouvements corpusculaires extrêmement rapides; les radiations en sont la principale modalité.

b) D'autres se présentent avec un caractère plutôt mécanique, sans que cette caractéristique soit absolue. Leur importance est secondaire par rapport à celle de la première catégorie.

Première catégorie — Elle comprend toute une série de modalités de l'énergie qui peuvent être considérées comme des ondulations de l'éther: Electricité, lumière, rayons ultra-violet, infra-rouges, rayons X et rayons des corps radio-actifs. Parmi elles, les rayons de Roentgen et radiations des corps radio-actifs jouent en médecine, tant au point de vue diagnostic que thérapeutique, un rôle extraordinairement important. Du fait de leur longueur d'onde très courte, ils traversent les corps avec facilité, détruisant ainsi la vieille notion d'opacité créée par l'imperfection de nos sens. Attaquant l'atome, ils modifient le rythme des électrons qui le constituent et peuvent ainsi déterminer des modifications allant jusqu'à la destruction cellulaire.

Deuxième catégorie — Elle groupe: (sous le titre de kinésithérapie), le massage, la mobilisation, la gymnastique; puis la mécanothérapie, la méthode de Bion, l'hydrothérapie, la crénothérapie, l'aérothérapie. Parmi ces diverses méthodes les unes ont une action purement mécanique; quelques-unes se rapprochent de la catégorie précédente par la nature de leur action thérapeutique, ionisation, radio-activité, etc.

Pour limiter le sujet forcément trop vaste, les leçons auront pour objet l'étude des applications des radiations au diagnostic et à la thérapie.

Nature et mode d'action des radiations — Les radiations sont des vibrations électro-magnétiques de l'électron. Leur mode d'action est encore fort mal connu; cependant on sait que l'état électrique des corps et la différence de potentiel entre des corps au contact, varient avec les irradiations qu'ils subissent. Agissant localement, les radiations provoquent des variations d'état électrique des éléments cellulaires d'où peuvent résulter des réactions durables.

L'expérience, plus que la théorie, montre les extraordinaires résultats que l'on peut obtenir: ils seront étudiés, en détail, au cours des leçons qui vont suivre.

Agents physiques et radiations ne sauraient se substituer aux autres procédés

Malgré la véritable révolution apportée par ces agents dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie, ils ne sauraient se substituer aux autres procédés.

Le radio-diagnostic apporte des renseignements de premier ordre, jusque-là inconnus, mais il ne fait pas le diagnostic. Celui-ci est œuvre de jugement; le médecin le pose après l'examen raisonné des divers signes fournis par l'ensemble des procédés d'exploration. La clinique garde la première place.

La physiothérapie ne saurait se passer des diverses thérapeutiques; elle s'associe à elles, leur succède ou les précède. L'art de guérir est fait du choix judicieux de la thérapeutique appliquée. La physiothérapie apporte au médecin une nouvelle source de remèdes puissants qu'il ne doit pas ignorer.

La physiothérapie aux médecins — La prescription des agents physiques appartient aux médecins; leur application ne saurait être confiée qu'à des médecins; elle présente les mêmes difficultés et les mêmes dangers que celle des autres procédés thérapeutiques.

Il est même nécessaire que pour la plupart des procédés physiothérapiques, le médecin acquière une instruction spéciale.

Successeur du juge Meredith

Ottawa, 3 (S.P.C.) — M. le juge Hugh Edward Rose, de la Cour suprême d'Ontario, vient d'être nommé juge en chef en remplacement du juge en chef R. M. Meredith, démissionnaire. En annonçant cette nomination hier après-midi, sir George Perley, premier ministre suppléant, a déclaré que la démission du juge en chef Meredith a été reçue avec grand regret après ses 40 ans de services sur le banc.

Le juge en chef Rose est le fils de feu J. E. Rose, qui fut juge de la Haute Cour de justice d'Ontario; il est né à Toronto en 1869, a étudié à l'Université de Toronto et à Osgoode Hall. Il est juge de la Cour suprême d'Ontario depuis 1916.

M. David au Lac Saint-Jean

Québec, 3. — M. Athanase David partira aujourd'hui avec M. E. Moreau, ministre sans portefeuille et député du Lac Saint-Jean, et M. Gustave Delisle, député de Chicoutimi, pour une tournée d'inspection dans les écoles rurales afin de voir, par lui-même, si les octrois accordés pour la construction et le maintien de l'hygiène dans les écoles, depuis quelques années ont donné les succès qu'on en attendait.

chez Dupuis samedi

Rues Sainte-Catherine — Saint-André — Demontigny — Saint-Christophe — Plateau 5151



SACOCHE EN CUIR

Choix de belles formes très nouvelles, genre "enveloppe" ou triangulaire, parfois avec un biais de nuance opposée et d'un dessin moderne. Nuances variées ainsi que noir.

4.95

AUBAINES INTÉRESSANTES POUR DAMES

CHAPEAU "LE TROTTEUR"

Petits modèles en feutre. Jolies teintées en vogue ainsi que noir.

1.44

MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER

profusément garnis de fourrure

Copies de manteaux très populaires à New-York. Une ceinture pouvant s'enlever marque la taille qui est légèrement ajustée et très gracieuse... Beaucoup de fourrure au col genre "russe" entourant chaudement le cou. Le tissu est un beau broadcloth importé dans les jolis tons de brun, vert, vin si en vogue, et noir, toujours très élégant. Fourrures: opossum américain, Jeannette, rat musqué, caracul, lynx arabe. Tailles: 13 1/2 à 27 1/2, 14 à 20 ans, 36 à 44 ans, 46 à 50 ans. Prix ord. 35.00, 29.95, 40.00, 45.00, 50.00. Spécial, chacun

BAS DE CACHEMIRE

importés d'Angleterre pour dames

Le tricot est parfait, serré et d'un toucher soyeux en belle laine BOTANY d'une bonne épaisseur pour l'hiver. Confection absolument parfaite, pied renforcé. En adonis, palagi, after glow, almond, nude, galida et noir. Pointures 8 1/2 à 10.

.79 — 2 paires 1.50

SOULIERS

"WILKIES" et "STRIDER"

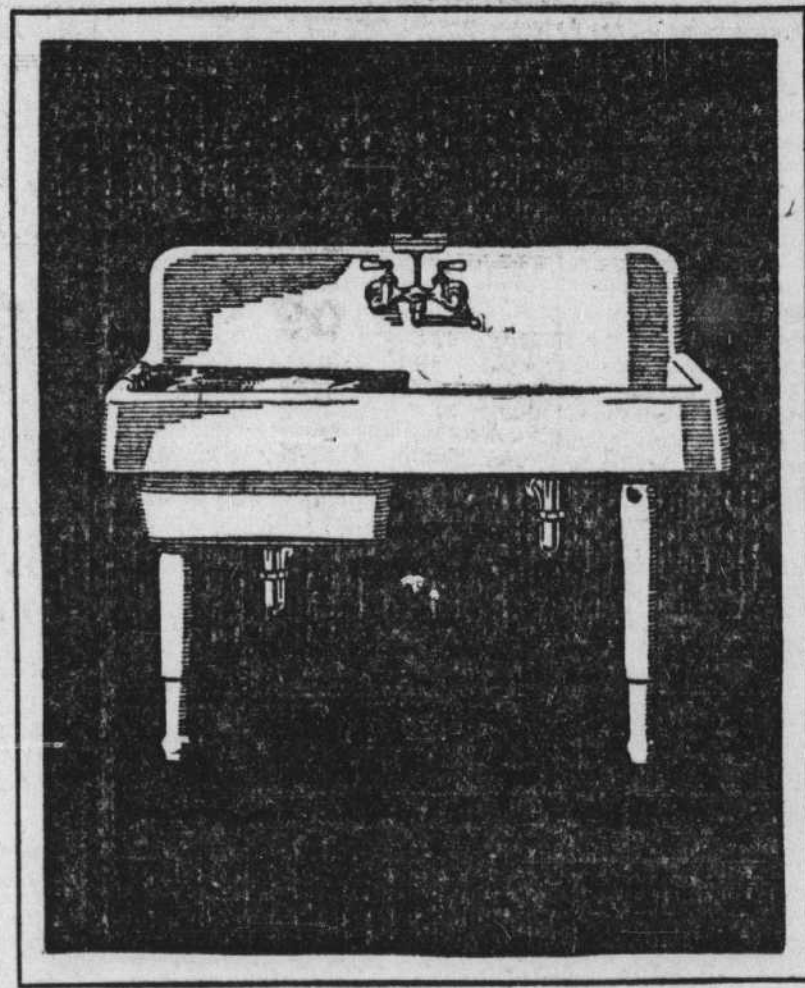
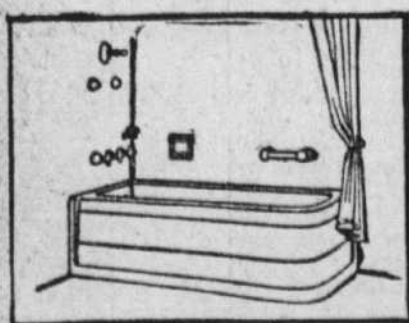
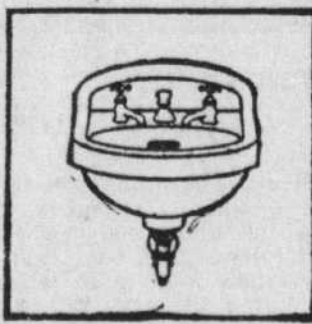
Deux marques avantageusement connues pour la haute qualité du cuir et leur parfaite fabrication. Les plus nouvelles formes, pour l'automne, ainsi que les nuances en vogue: brun, noir et bleu... sont comprises dans ce groupe. Pointures 2 à 9. Largeurs AA à EE. Prix ord. 6.00 et 3.89, 9.00. Spécial

— Au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, gérant, successeur ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUVAL, r.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coc.-trés.

Rénovez votre CUISINE SALLE DE BAIN BUANDERIE



Mensualités faciles

Voyez votre plombier et obtenez de lui tous les détails concernant ce nouveau mode qui vous permet de faire installer des appareils sanitaires et un chauffage central modernes en ne faisant qu'un petit versement comptant et en payant le reste mensuellement.

Pensez à l'utilité que représente en votre cuisine ce joli évier et cuvier en une seule pièce. Et n'aimez-vous pas non plus avoir une belle salle de bain avec des appareils Crane bien modernes, d'un blanc éclatant ou d'une couleur délicate... ou une buanderie avec de beaux cuiviers et autres commodités?

Votre plombier vous emmènera visiter les salles d'exposition Crane et vous fera voir tout l'assortiment d'appareils et de robinetteries. Ils sont si peu dispendieux que vous en serez surpris.

Votre plombier vous donnera aussi le coût total de l'ouvrage et s'occupera des formalités à remplir quant au paiement par mensualités. Téléphonnez-lui ou allez le voir dès aujourd'hui.

Appareils sanitaires, robinetterie, raccords et tuyauterie pour fins domestiques et industrielles

CRANE

IMMEUBLE CRANE 1170 SQUARE BEAVER HALL